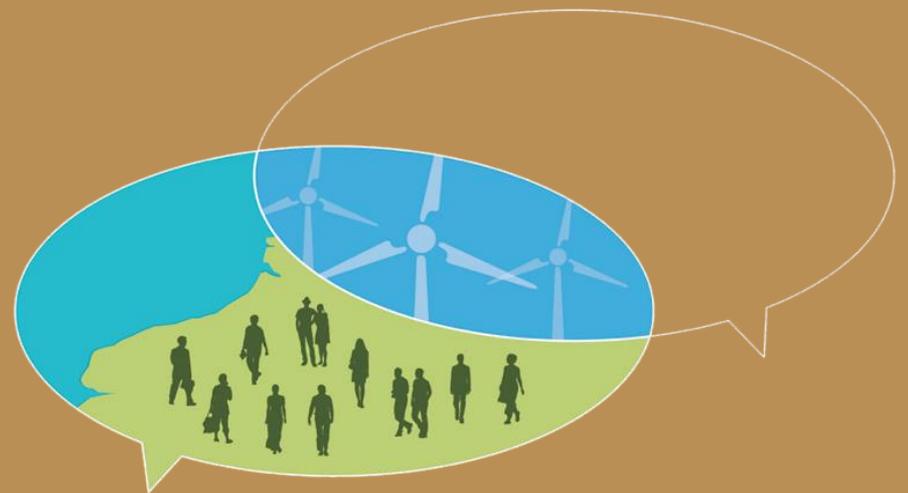


Réunion publique

Quel chemin parcouru  
à mi-débat ?

25 juin 2015

19h-22h



# Mot d'accueil

Sébastien Jumel  
Maire de Dieppe



Commission nationale  
du débat public

| Vous donner la parole  
et la faire entendre.

# Commission particulière du débat public

Etienne Ballan

# 63 jours sur 100 : le temps d'un point d'étape (1/3)

- | Plus de 470 participants en salle aux réunions publiques, 630 en ligne
- | 2 grandes réunions publiques
  - 04/05 – Le Tréport – Ouverture
  - 25/06 – Dieppe – Point d'étape
- | 2 conférences-débats
  - 21/05 – St-Martin-en-Campagne – La politique énergétique nationale et l'éolien en mer
  - 04/06 – Rouen – Vers une filière industrielle de « l'éolien en mer » ?
- | 2 ateliers thématiques
  - 28/05 – Cayeux-sur-Mer – Les impacts sur l'environnement
  - 12/06 – Dieppe – Les activités et pratiques en mer

## 63 jours sur 100 : le temps d'un point d'étape (2/3)

### | 30 000 téléspectateurs à l'émission de télé :

- 06/06 – 11h-12h – émission « La Voix est libre », France3 Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie

### | Près de 825 personnes rencontrées à l'occasion de 8 débats mobiles :

- 24/04 – Eu - Lycée Anguier
- 25/04 – Le Tréport – Brocante du centre social Ancrage
- 09/05 – Dieppe - Braderie du Pollet
- 16/05 – Eu - Salon du livre
- 22/05 – Eu - Lycée Anguier
- 22/05 – Neuville-lès-Dieppe - Centre Social Oxygène
- 23/05 – Le Tréport - Foire aux moules
- 30/05 – Cayeux – Baie de Somme Kite Surf Challenge

# 63 jours sur 100 : le temps d'un point d'étape (3/3)

## | 1 exposition itinérante

Installation vidéo : 8-17 mai – Tréport

Exposition de photographies :

- 19-27 mai - Tréport
- 29 mai-26 juin – Dieppe

## | 1 site internet

Environ 200 contributeurs

106 questions 50 réponses

246 avis 10 points de vue

88 commentaires

894 abonnés à notre page Facebook, 403 à Twitter



## Chaque modalité nourrit le compte rendu du débat

- | Nous tirons des enseignements de chaque modalité : partagez et commentez ces documents !
- | Nous porterons notre compte rendu sur la place publique, auprès de l'Etat, des porteurs du projet, de la presse et de tous les participants au débat

Au plus tard le 30 septembre

## Les événements marquants

| Un débat animé, qui permet aux participants d'exprimer leur point de vue, mais qui a connu plusieurs aléas :

- Laurence Monnoyer-Smith démissionne de la présidence de la commission particulière le 20 mai. Etienne Ballan est nommé président le 3 juin par la CNDP.
- Des réserves sont exprimées, notamment par les pêcheurs, sur l'animation de la conférence du 21 mai
- Un collectif de 6 associations (SOS à l'Horizon, SCOPA, PULSE...) dénonce dans la presse « une parodie de débat public »

# Les événements marquants

## I Des pêcheurs fermement opposés :

- Interpellant l'Etat sur son « obstination » à développer un projet sur la zone de l'appel d'offre (Y. Pourchaux, 21 mai), demandant l'abandon de ce projet avant tout nouveau projet en Manche-Mer du Nord (rencontre avec le MEDDE fin mai)
- Proposant une zone alternative à l'ouest du chenal d'accès à Dieppe (atelier du 12 juin)

## I L'Etat :

- Est intervenu à la réunion d'ouverture et à la conférence-débat du 21 mai, mais pas à la conférence-débat du 4 juin (DGEC)
- Les services à nouveau mobilisés à partir du 12 juin (DREAL, CEREMA...)

## Les événements marquants

### | Une demande d'expertise complémentaire de France Nature Environnement sur le bruit généré par le parc éolien

- Une étude bibliographique confiée à l'équipe de Cédric Gervaise, chercheur au GIPSA-Lab (INP de Grenoble)
- Prise en charge par la Commission Nationale du Débat Public
- Une présentation demandée le 28 juillet lors de la réunion de clôture (à confirmer)

## Un appel aux points de vue et cahiers d'acteurs

- | Pour entendre, et faire entendre, les points de vue que les acteurs du territoire construisent au cours du débat
- | La commission invite les acteurs à envoyer leurs propositions de cahier d'acteur si possible avant le 2 juillet, afin qu'ils puissent être édités et consultables par tous au plus tard le 15 juillet
- | Une séance d'auditions publiques est prévue à Criel-sur-Mer le 8 juillet (après-midi et soirée, horaires à préciser)

# Le programme et les règles

## | 3 séquences :

- L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir
- L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?
- Le débat se poursuit : quel est le projet de territoire ? quel est l'impact sur son identité et le paysage ?

## | Notre credo : vous donner la parole et la faire entendre

- en toute sérénité et dans l'écoute de l'autre
- en temps limité pour les intervenants à la tribune : 7 min + 5 planches support maximum
- merci au public de se présenter (nom, prénom, ville) en début d'intervention

## | **L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir**

Echanges avec la salle

## | L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?

Echanges avec la salle

## | Le débat se poursuit : quel projet de territoire ? quel impact sur son identité et le paysage ?

Echanges avec la salle

# Commission particulière du débat public

Jérôme Favrel

# La transition énergétique : un besoin partagé

## I Des points de vue convergents :

- Sur les limites des énergies fossiles et le besoin de développer des énergies propres
- Sur le besoin de limiter avant tout la consommation : « l'énergie la plus écologique est celle que l'on ne consomme pas »

## I L'Etat se fixe à cet égard des objectifs importants

40% d'énergies renouvelables en 2030 (loi de transition énergétique),  
contre 23% en 2020

## I Mais des avis très contrastés sur l'éolien en mer

Le sujet le plus discuté en ligne.

# Des avis très contrastés sur l'éolien en mer

## I Décrité par certains pour son rendement, son coût, son impact sur l'environnement

- Un sentiment largement partagé par les participants aux débats mobiles, souvent critiques vis-à-vis de l'éolien en général
- Une énergie intermittente, dont le rendement serait plus important qu'à terre, mais moins qu'en Mer du Nord où il est implanté actuellement
- En tout état de cause, un rendement insuffisant pour être une alternative crédible au nucléaire, énergie bien connue du territoire (Penly, Paluel)
- Un coût (~200 €/MWh) comparé au coût moyen du marché (~60€/MWh), qui se reportera sur la facture des consommateurs
- Un impact sur les fonds marins source d'inquiétudes ; un démantèlement jugé peu crédible au regard des échéances (20/30 ans)
- Des alternatives plus vertueuses (en mer : hydroliennes, à terre : éolien...)

# Des avis très contrastés sur l'éolien en mer

- | Soutenu par d'autres comme une des alternatives nécessaires aux énergies fossiles et surtout au nucléaire :
  - Dont le coût sera amené à décroître une fois la filière industrielle plus mature (divisé par 2 d'ici 10 ans selon Adwen), tandis que celui du nucléaire va croître (EPR, démantèlement...)
  - Dont l'impact environnemental reste bien en deçà de celui d'autres sources (déchets radioactifs notamment)
  - Avec des risques d'accident bien plus limités et aux conséquences considérablement moindres
  - En l'absence d'alternatives aussi matures sur le plan industriel (hydroliennes, etc.)
- | RTE défend le bilan carbone de l'éolien en précisant que les 6 GW d'éolien en mer viennent en substitution d'autres sources et ne nécessitent pas de recours aux centrales thermiques

## Les questions à approfondir

- | Un contexte européen difficile à consolider: l'éolien en mer est-il en développement, où et suivant quel calendrier ?

Un rapport de la commission européenne du 16 juin fait état d'objectifs en éolien en mer qui ne seraient atteints en 2020 qu'à 20%-23% de leur cible initiale : pourquoi ?

- | Un impact sur les factures des consommateurs, et plus généralement un mode de financement à éclaircir

- | Quelle est l'équation économique du projet du Tréport (gisement en vent, production attendue, coûts d'investissement et d'exploitation, rentabilité...) ?

# Une filière industrielle dont les conditions de succès restent à réunir

## I Un appel unanime des acteurs économiques et de la formation à soutenir l'émergence de cette filière

- 10 000 emplois attendus en France en réponse aux 6 parcs éoliens à l'étude ; 90% des composants pourraient être produits en France (Adwen)
- Les territoires haut-normands et picards ont des atouts (tissu de PME industrielles, CCI Business...) y compris dans le domaine de la formation (Windlab...)

# Une filière industrielle dont les conditions de succès restent à réunir

## I Des réserves plus ou moins fortes sur la crédibilité de la filière :

- Elle repose sur des groupes à la santé fragile
- La France est en retard et doit encore « essayer des plâtres »
- L'éolienne de 8 MW n'existe pas encore à ce jour
- L'emploi industriel est déliquescant dans le secteur de la métallurgie
- Le pari est audacieux pour les PME qui doivent pouvoir répondre à des exigences fortes (qualité, coût, délai) avec des salariés dotés de compétences spécifiques

## I Une défiance assez généralisée dans le cadre du débat mobile

Le public craint que ces projets ne bénéficient avant tout à des firmes étrangères, plus solides et compétentes

# Une filière industrielle dont les conditions de succès restent à réunir

## I Des craintes de disparités territoriales fortes :

- Le Havre (750 emplois directs) et Dunkerque bénéficieraient des usines de fabrication d'Adwen, et Rouen du centre de R&D
- Dieppe et Le Tréport accueilleraient la base de maintenance (125 emplois directs pendant 20-30 ans)
- La communauté de communes de Bresle Maritime appelle à des répercussions positives sur son territoire : « Le Tréport n'a que les éoliennes et aucune promesse d'emplois »

## Les questions à approfondir

- | Quelles garanties offrent le maître d'ouvrage et ses partenaires publics et privés sur la pérennité d'une filière industrielle française de l'éolien offshore ?
- | Combien d'emplois seront générés par le projet du Tréport, quelle sera leur nature, localisation et pérennité ? Les emplois créés sont-ils liés seulement au projet du Tréport ou au développement de la filière en général ?
- | 15 000 emplois annoncés lors du premier appel d'offres puis 6 000 aujourd'hui, pourquoi une telle différence ?
- | Quelles dispositions sont prises par le porteur du projet pour favoriser la création de valeur ajoutée sur les territoires normand et picard et développer les emplois locaux ?

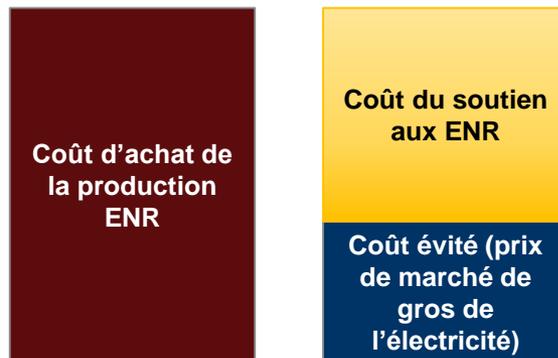
# Questions complémentaires du public

# Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

Christophe Leininger, directeur  
du développement des marchés

# Le coût du soutien aux énergies renouvelables en France métropolitaine

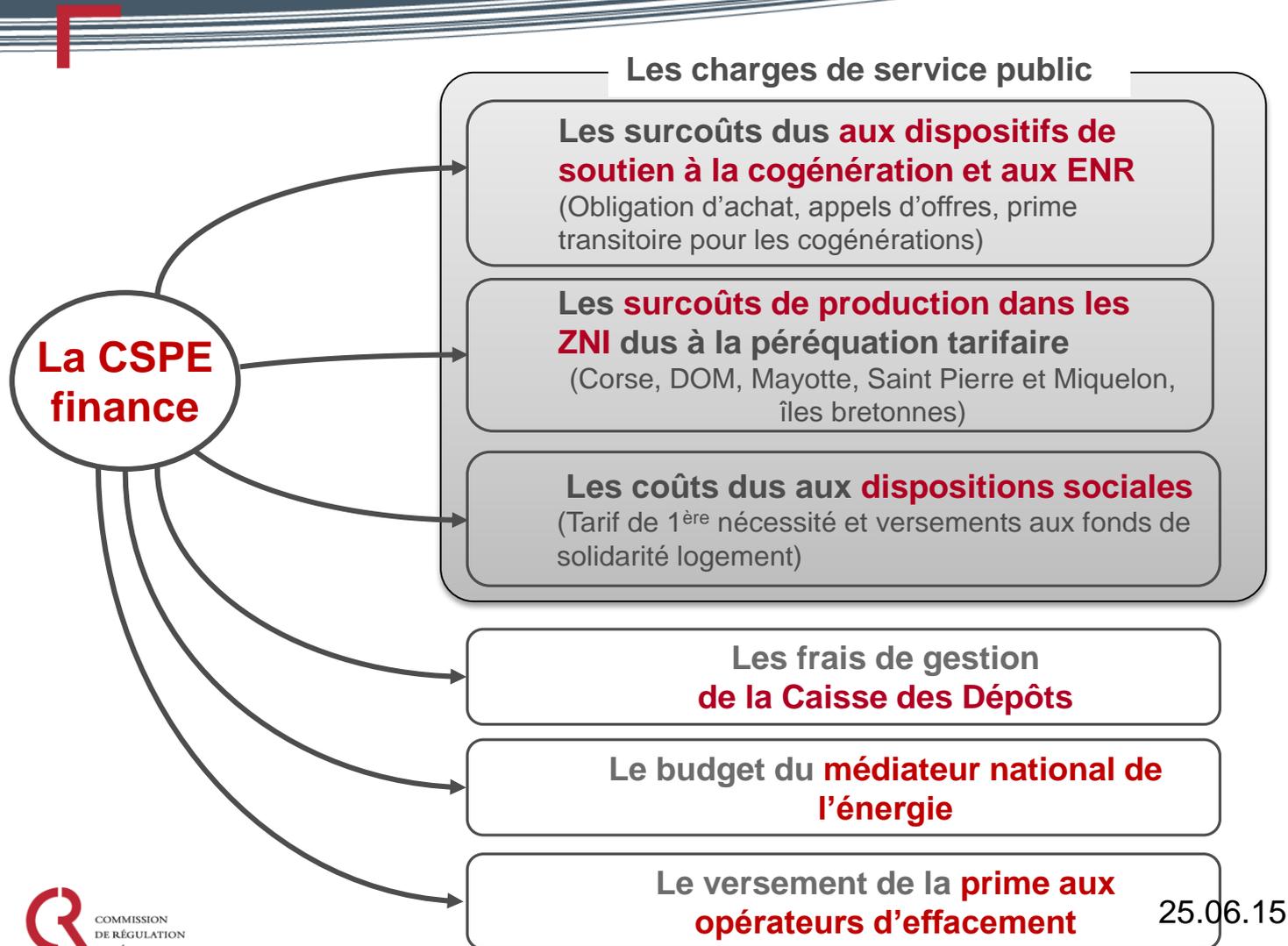
- Les énergies renouvelables bénéficient de dispositifs de soutien spécifiques :
  - Tarifs d'obligation d'achat
  - Appels d'offres
- Dans les deux cas, les producteurs signent un contrat d'achat de long terme (20 ans dans le cas de l'éolien en mer) de leur production électrique avec un acheteur obligé (EDF dans la plupart des cas) à un prix bonifié.
- Coût du soutien aux énergies renouvelables =  
[Coût d'achat de la production ENR pour EDF] – [Coût évité par l'achat de cette production]



- Le soutien aux ENR est financé par une contribution spécifique, acquittée par l'ensemble des consommateurs d'électricité, la **CSPE**.

# La CSPE

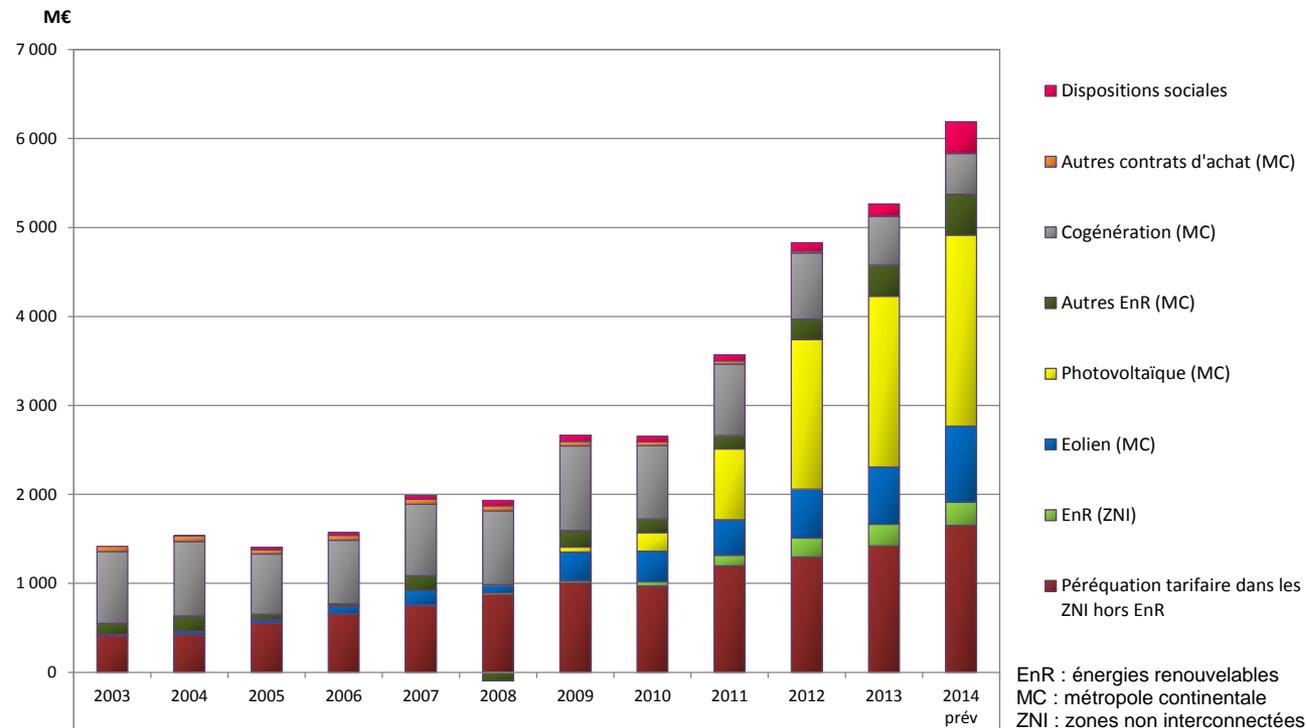
## Contribution au Service Public de l'Electricité



25.06.15

# Que représente la CSPE aujourd'hui ?

- Le taux unitaire de la CSPE s'élève à 19,5 €/MWh en 2015, soit 15 % de la facture annuelle moyenne d'un client résidentiel. Il a fortement progressé au cours des dernières années, sous l'effet notamment du développement des énergies renouvelables.



EnR : énergies renouvelables  
MC : métropole continentale  
ZNI : zones non interconnectées

25.06.15

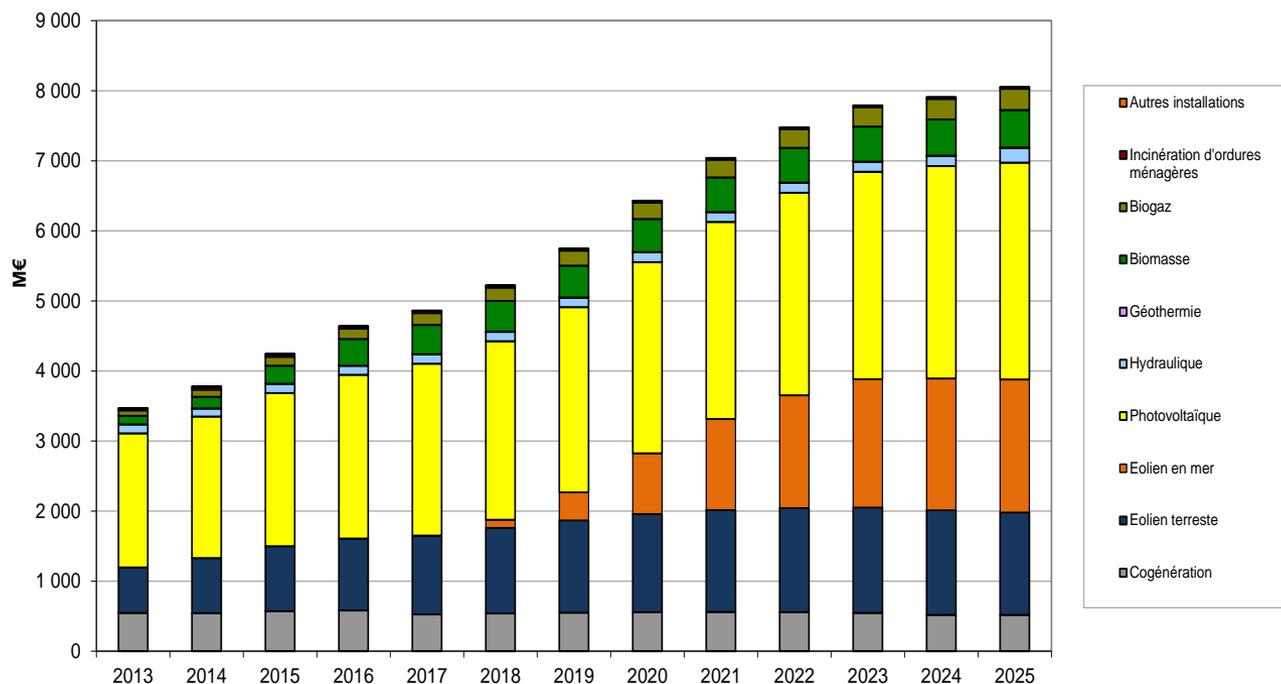
# Le développement de la filière éolien en mer en France

- Aux termes des deux appels d'offres lancés par le gouvernement, six parcs éolien en mer ont été attribués.
- Appel d'offres de 2011:
  - 4 parcs attribués, pour une puissance totale de 1928 MW
  - Production annoncée : 6,8 TWh par an
  - Charges à financer par la CSPE : 1,1 Md€ par an (à partir de 2020) soit **~22 Md€ de coût total cumulé sur la durée de vie des parcs.**
- Appel d'offres de 2013
  - 2 parcs attribués, pour une puissance totale de 992 MW
  - Production annoncée : 3,9 TWh par an
  - Charges à financer par la CSPE : 650 M€ par an (à partir de 2022) soit **~13 Md€ de coût total cumulé sur la durée de vie des parcs.**

➔ Le soutien aux parcs éoliens en mers issus des deux appels d'offres de 2011 et 2013 représentera un montant total cumulé de **~35 Md€.**

# Le poids futur de la filière éolien en mer dans la CSPE

- La CRE a publié en octobre 2014 un rapport sur la CSPE, dans lequel elle présente un scénario d'évolution des charges de service public de l'électricité à horizon 2025.
- La filière éolien en mer devrait représenter une part significative du coût du soutien aux énergies renouvelables à cette échéance.



À horizon 2025, le coût du soutien à la filière éolien en mer devrait s'élever à 1,9 Md€, soit 25 % du coût total du soutien aux ENR.

# Eoliennes en mer Dieppe – Le Tréport

Claude Midi, directeur du développement

# Le contexte socio-économique du projet

## ► Renforcer l'indépendance et Participer à la transition énergétique

- 23% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020, 32% en 2030
- 6 000 MW de capacité d'éoliennes en mer installée en 2020

## ► Contribuer au développement en France de la filière industrielle de l'éolien en mer

- Créer les conditions économiques en s'appuyant sur des appels d'offres
- Ouvrir la filière au potentiel de développement européen (150 GW en Europe en 2030)

## ► Des invariants fixés par l'Etat dans le cadre de l'appel d'offres :

- La zone d'implantation
- La puissance maximale
- Le calendrier

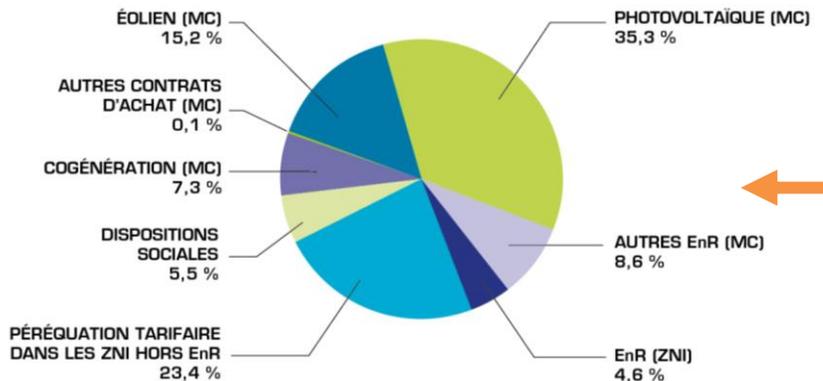


# L'équilibre économique du projet

- **Le contexte concurrentiel lié à l'appel d'offres a obligé les candidats à baisser le niveau de rentabilité au maximum, en gardant un niveau suffisant pour la rémunération des risques liés au projet**
- **La CRE s'assure du niveau de concurrence de l'appel d'offres, ainsi que de la notation des offres compte tenu de leur tarif d'achat en €/MWh (40% de la note de l'appel d'offres)**
- **La rentabilité fait partie du secret industriel des affaires. Elle prend en compte les risques pris par le MOA et les aléas de construction, d'exploitation et de délai de réalisation**
  - ▶ **Frais de développement ante-décision finale potentiellement perdus (près de €100 millions)**
  - ▶ **Risques industriels et juridiques**
  - ▶ **Aléas de construction importants** : installations industrielles dans un milieu marin
  - ▶ **Incertitudes d'exploitation**: si la production s'avère inférieure à la valeur estimée
- **Le principe de circularité du projet**: l'essentiel des dépenses du projet réinvesties localement et/ou en France: création d'emplois de maintenance, cluster industriel au Havre, expertise apportée au territoire, retombées fiscales
- **L'éolien en mer est une filière en construction**: le coût de production est amené à baisser significativement dans les années à venir (**100-120 € / MWh** à l'horizon 2025-2030)

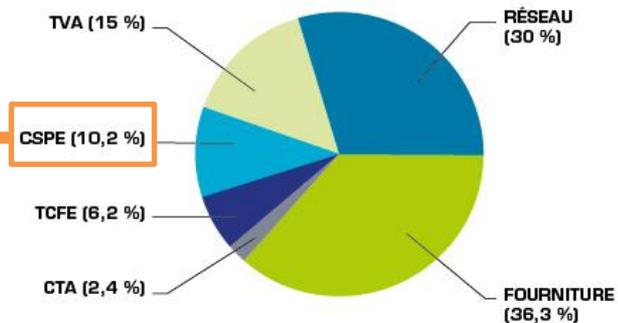
# Décomposition de la facture d'un consommateur résidentiel

Répartition de la CSPE  
(prévisionnel 2015)



Décomposition de la facture d'électricité  
(consommateur résidentiel au tarif réglementé)

Client type Dc\* au tarif bleu résidentiel



EnR : énergies renouvelables  
CSPE : Contribution au Service Public d'Électricité

MC : métropole continentale  
ZNI : zones non interconnectées

Dc : client résidentiel consommation entre 2 500 et 5 000 kWh  
CSPE : Contribution au Service Public d'Électricité

TCFE : Taxe de consommation finale d'électricité  
CTA : Contribution tarifaire d'acheminement

Source : Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz 3<sup>ème</sup> trimestre 2014

Source : CRE, 2014

**Impact d'un parc éolien offshore de 500 MW sur la facture d'électricité d'un foyer consommateur:  
~2 à 3€ / an**

# Répartition de la taxe spécifique à l'éolien en mer

## Montant total estimé pour le parc du Tréport:

Environ 7 M€/an soit 175 M€ sur 25 ans d'exploitation du parc

- 14 813 € par MW installé (Montant brut 2014) ;
- Première annuité versée l'année consécutive à celle de mise en service du parc.

**50 %**  
aux communes  
littorales d'où les  
installations sont  
visibles dans une  
limite de 12 milles  
nautiques

**3,5 M€ / an**

**35 %**  
au CNPMM  
pour le financement  
de projets  
concourant au  
développement  
durable  
"de la pêche"

**2,5 M€ / an**

**15 %**  
au financement  
de projets concourant  
au développement  
durable des autres  
activités maritimes

**1 M€ / an**

# Les emplois et métiers associés au projet

Environ 3,4 millions d'heures de travail (32% du total)

6000 emplois mobilisés pendant la phase de construction (3 ans)

1500 emplois directs

 **750 emplois**  
Adwen pour la fabrication des éoliennes au Havre

Electromécaniciens  
Plasturgie  
Soudeurs  
Rouleurs  
Chaudronniers

 **480 emplois**   
Fabrication des autres composants du parc (fondations, sous-station, câbles)

Charpentiers  
Peintres  
Encadrement  
Logistique  
Maintenance  
Techniciens  
Ingénieurs  
Tôliers

 **270 emplois**   
Installation de tous les composants

Etudes enviro et géotechniques  
Transfert  
Transport  
Ravitaillement

+ 60 emplois de pilotage du projet

4500 emplois indirects

**Fourniture des composants de l'éolienne**

Pièces métalliques, composites, électriques, etc

**Prestations intellectuelles**

Conseil, études

**Equipped usin du Havre**

Machines-outils, système de levage, génie civil

**Maintenance**

En mer et pour les usines

**Logistique**

**Divers**

Environ 4,9M d'heures de travail (47% du total)

500 emplois mobilisés pendant les 20 à 25 ans d'exploitation

 **125 emplois directs** 

**A Dieppe et au Tréport**  
**Capitaine de navire**

Formation: ingénieur, bac  
Niveau d'étude: 2 à 3 ans

**Electromécanicien et hydraulicien**

Formation: Licence/BTS/IUT, BZEE ou équivalent  
Niveau d'étude: 2 à 3 ans

**Mécanicien**

Formation: BTS/Bac Pro/IUT, BZEE ou équivalent  
Niveau d'étude: 3 à 4 ans

**Technicien machine et Matelot**

Formation: BTS/Bac Pro  
Niveau d'étude: 3 à 5 ans

**375 emplois indirects**

**Equipements pour la maintenance et l'exploitation**

Matériel informatique, équipements maritimes

**Activités maritimes**

Ravitaillement, transferts, transport, entretien

**Prestations intellectuelles**

Conseil, études

**Dynamisation de l'économie locale**

**Logistique terrestre et maritime**

**Aménagements d'infrastructures**

# L'implication du territoire

## Une filière française à construire avec le territoire

- Pour contribuer au plan de charges des usines avec les projets en cours
- Pour amorcer une filière française compétitive pour des projets futurs en France ou à l'étranger

## Des besoins spécifiques concernant l'emploi et la formation

- **Un travail en partenariat avec des structures déjà existantes :**  
CCI Business, Rectorat de Haute-Normandie, Windlab, CMQ3E, Lycée Anita Conti, Dieppe Navals, Dieppe Méca Energies)
- **Nécessité pour les entreprises de monter en compétence** pour pouvoir saisir les opportunités liées au projet (investissements, certifications, formation)
- **325 000 heures de formation** dispensées pour les besoins des usines au Havre et pour les deux centres de maintenance

## Le processus de sélection des fournisseurs

- **Identification des besoins par notre équipe technique**
- **Publication des appels à manifestation d'intérêts (AMI) sur la plateforme CCI Business EMR** pour identifier les fournisseurs potentiels (actuellement: AMI pour la fourniture d'un mât de mesure offshore)
- **Lancement de l'appel d'offres auprès des fournisseurs pré-identifiés**
- **Sélection du fournisseur selon plusieurs critères:** prix, délais, expérience, etc  
➔ Plusieurs sociétés participent déjà au projet aujourd'hui

| L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir

## **Echanges avec la salle**

| L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?

Echanges avec la salle

| Le débat se poursuit : quel projet de territoire ? quel impact sur son identité et le paysage ?

Echanges avec la salle

| L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir

Echanges avec la salle

| **L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?**

Echanges avec la salle

| Le débat se poursuit : quel projet de territoire ? quel impact sur son identité et le paysage ?

Echanges avec la salle

# Commission particulière du débat public

Clément Mabi

# Quels impacts sur l'environnement ?

- | Un des sujets de préoccupation majeurs pour les participants au débat mobile
- | Un point de convergence : le besoin de connaissances et d'études approfondies :
  - Un manque de retours d'expérience sur les parcs déjà existants en Europe
  - Des études prévues par le porteur du projet dans le cadre de la levée de risques et des demandes d'autorisation (études d'impact)
  - Une demande d'expertise complémentaire de France Nature Environnement sur les impacts du bruit généré par le parc (phase chantier et exploitation)
  - Une fiscalité spécifique à l'éolien en mer, dont une partie pourrait être fléchée vers des études des fonds marins (proposition de FNE)

# Quels impacts sur l'environnement ?

## I Des incertitudes :

- Sur l'impact des champs magnétiques, des vibrations, du bruit, de la turbidité, sur les poissons et la vie sous-marine dans son ensemble, ainsi que sur le relief (dunes hydrauliques)
- Sur l'effet « récif » et les éventuelles modifications d'habitats

## I Des propositions formulées :

- Un agencement du parc pensé pour limiter les impacts, surtout localisés au pied des éoliennes et au niveau des câbles (EMDT)
- Un calendrier de travaux à adapter aux cycles marins, des dispositifs de réduction des impacts à envisager (ex : rideau de bulles)
- La mise en place d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) pour assurer le suivi, souhaité par le porteur du projet et le public

# Quels impacts sur l'environnement ?

## | Des craintes de modifications des courants et du trait de côte

Le porteur du projet circonscrit l'impact sur les courants et sédiments aux pieds des éoliennes et à la phase chantier

**Des inquiétudes quant aux conséquences environnementales que pourrait avoir un accident maritime**, à proximité de la centrale nucléaire de Penly, accident favorisé par le parc et les interférences radar qu'il pourrait générer

## | Des impacts sur les oiseaux :

- Qui pourraient être limités pour les oiseaux migrateurs, privilégiant la proximité de la côte
- Mais qui méritent d'être étudiés plus finement (ex : cartographie) et mesurés (ex : installation de « palpeurs »)

## | Le raccordement au poste de Penly est étudié en dehors de la zone des falaises, intégralement sous-terrain, avec le besoin d'un poste de transformation sur 6 ha

Il est demandé d'épargner la vallée de l'Yères, classée en Site d'Importance Communautaire (SIC)

## Quel impact sur la pêche professionnelle ?

- | Le parc ne représente pas un obstacle majeur pour les navires de commerce et les ferries transmanche
- | Les pêcheurs, et dans une moindre mesure les plaisanciers, sont les plus impactés :
  - Les comités des pêches régionaux précisent que la zone est exceptionnellement riche sur le plan halieutique
  - De nombreux participants au débat mobile manifestent leur solidarité auprès de la profession, notamment au Tréport
  - D'autres relativisent l'impact sur les pêcheurs qui disposent d'autres espaces, et espèrent un effet « réserve »

# Quel impact sur la pêche professionnelle ?

## I La réglementation (de la navigation au sein du parc et des pratiques de pêches) est incertaine :

- Elle relève de la préfecture maritime, après instruction des demandes d'autorisation
- Le porteur du projet propose un agencement qui favoriserait le maintien de la pêche au sein du parc (arts dormants et trainants)
- Des retours d'expérience lacunaires et qui inquiètent : la grande commission nautique recommanderait de ne pas autoriser les engins de pêche de nuit sur le parc éolien de Fécamp, les opérations de sauvetage par hélicoptère étant périlleuses

# Quel impact sur la pêche professionnelle ?

## I La sécurité, au sein du parc et à ses alentours, doit être assurée et demande des mesures spécifiques :

- Des procédures de secours, de sauvetage et un balisage maritime et aéronautique sont prévus (EMDT)
- L'installation de radars déportés, la mise en place de systèmes de signalisation aux navigateurs (ex : émetteurs AIS) sont à l'étude
- Des restrictions d'accès à la zone (ex : contrôles à l'entrée et à la sortie; interdiction de la plaisance sauf le dimanche ; etc.) sont préconisées par les participants, ainsi qu'une formation des professionnels
- La mise à disposition d'un poste d'assistance et de sécurité à Dieppe (avec bateau remorqueur et bateaux SNSM), ou encore celle d'un hélicoptère avec canots de sauvetage sur le poste électrique en mer, ont été proposées

# Quel impact sur la pêche professionnelle ?

## I La richesse de la zone amène les pêcheurs à proposer une zone alternative, à l'ouest du chenal d'accès à Dieppe

- La DREAL a rappelé que le projet actuel s'inscrit dans le cadre d'un appel d'offres qui a fixé la zone d'études – sa modification le remet en cause
- Les pêcheurs estiment que la zone actuelle n'a pas fait l'objet d'une concertation avec la profession et que la rupture de l'appel d'offres est préférable, même si elle occasionne des frais.
- Le porteur de projet estime à 10 ans le temps nécessaire entre l'identification d'une zone et la réalisation d'un parc – la réalisation des objectifs de la loi de transition énergétique s'en trouverait retardée

## Les questions à approfondir (1/2)

- | Suivant quels critères la zone du Tréport a-t-elle été évaluée comme propice au développement d'un projet de parc éolien en mer ?
- | Les pêcheurs ont proposé à l'Etat une autre zone d'étude entre les appels d'offres 1 & 2, quelle suite a été donnée ? Sur quels éléments la zone alternative proposée aujourd'hui se fonde, comment permettrait-elle une meilleure conciliation des usages de la mer avec un parc éolien ?
- | Quelles sont les contraintes prises en compte dans la définition de l'agencement du parc et de la localisation des éoliennes au sein de l'aire d'étude actuelle ? Quelles autres modalités de composition du parc seraient possibles pour limiter les impacts sur les activités existantes, en particulier la pêche ? Quelles conséquences auraient-elles sur l'économie générale du projet ?

## Les questions à approfondir (2/2)

- | Quel est l'impact environnemental du projet sur les fonds marins, quelles mesures peuvent-être prises pour le limiter ?
- | Quelle articulation entre parc éolien en mer et parc naturel marin ?

# Questions complémentaires du public

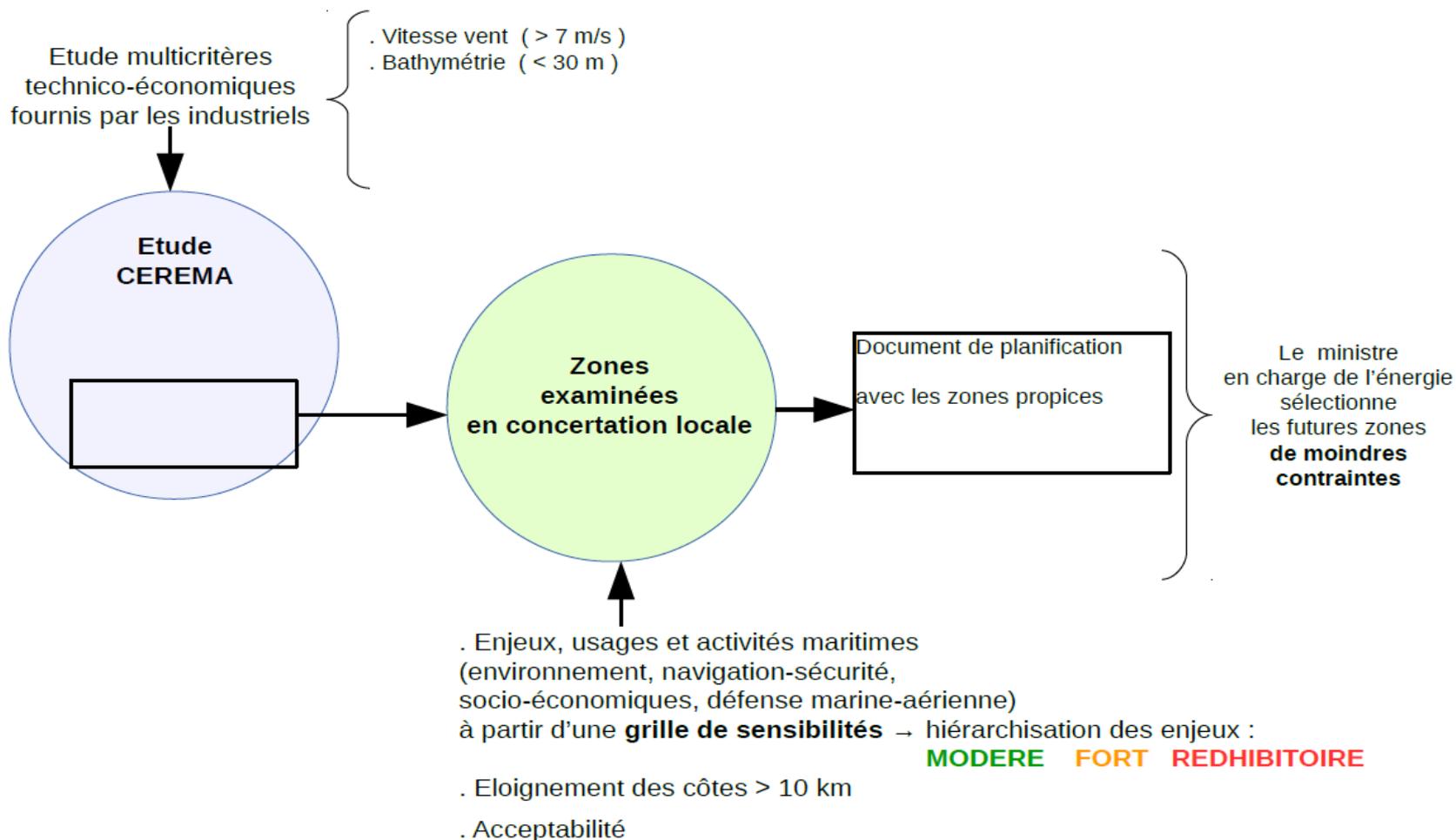
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement (DREAL)

Dominique Lepetit, chef du service Energie, logement et  
aménagement durable

# Processus de détermination des zones potentielles pour l'éolien en mer en 2009-2010

5 mars 2009	<p>Demande du ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer aux préfets</p> <p>→ éolien posé : fermes commerciales</p> <p>→ attendus - « livrables » : document de planification déterminant les zones propices (fin février 2010)</p>
24 juin 2009 22 janvier 2010	<p>Réunions plénières de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, sous l'égide du préfet de Région Haute-Normandie et du préfet maritime</p>
1 <sup>er</sup> mars 2010	<p>Document de planification avec proposition de macro-zones propices pour l'éolien posé :</p> <p>- zone de Fécamp, zone du Tréport, zone de Courceulles</p>
29 avril 2010	<p>Demande du ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer aux préfets, de concertation complémentaire et de définition précise des zones</p>
10 juin 2010	<p>Réunion de concertation complémentaire avec les pêcheurs (3 comités) et les services de l'État</p>
22 juin 2010	<p>Suite à la concertation du 10/06/10, avis complémentaire du préfet de région et du PREMAR au ministre sur les zones propices en Manche – Mer du Nord</p>

# Processus de détermination des zones potentielles pour l'éolien en mer en 2009-2010 : méthodologie



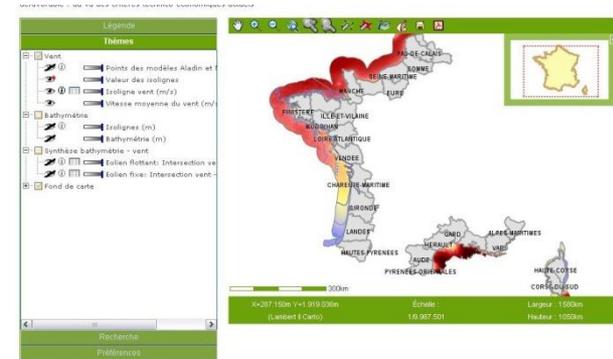
CEREMA = Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

# Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Pierre Vigné, Responsable Pôle  
"Politiques, aménagement et préservation du littoral"

# Objectif

Mettre en place une **base de données géographiques** pour l'aide à la concertation: besoin d'homogénéisation au niveau national, d'analyses, de stockage et d'archivage (Sextant), de visualisation (Géolittoral)



# Méthodologie en 7 étapes

- Etape 1 – Collecte des données: niveau local, niveau régional, niveau national
- Etape 2 – Intégration des données
- Etape 3 – Homogénéisation des couches au niveau national pour rendre comparable les 3 façades maritimes
- Etape 4 – Description des données
- Etape 5 – Analyse des données pour identification du gisement technique pour l'éolien posé
- Etape 6 – Hébergement des données
- Etape 7 – Visualisation des données sur Géolittoral pour porter à connaissance aux acteurs de la concertation

# Bilan du recueil de données en 9 familles

- Données d'entrée technique: vent, houle, bathymétrie
- Données RTE: localisation et potentiel de raccordement
- Données environnement: plus de 20 couches
- Données paysage patrimoine: sites classés/inscrits, etc.
- Données défense (marine et aérien): zones de tirs, etc.
- Données navigation (aérienne et maritime): chenaux d'accès, etc.
- Données radars: ports, sémaphores, météo, etc.
- Données socio économiques: mouillages, extraction marine, tourisme, etc.
- Données pêche: gisement principal, etc.

# Délimitation du gisement éolien posé

- Analyse nationale technico économique auprès du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) pour déterminer les critères des gisements techniques: éolien posé et flottant, houlomoteur et hydrolien
- Données qui ont pour but d'être régulièrement mises à jour et approfondies en fonction des connaissances et des données
- Résultats:

## Vent

vitesse > 7 m. s<sup>-1</sup>

0 < h < 30 m Manche Atlantique

## Houle

$P_{\text{moy}} > 20\text{kW. m}^{-1}$

10 < h < 100 m

## Courant

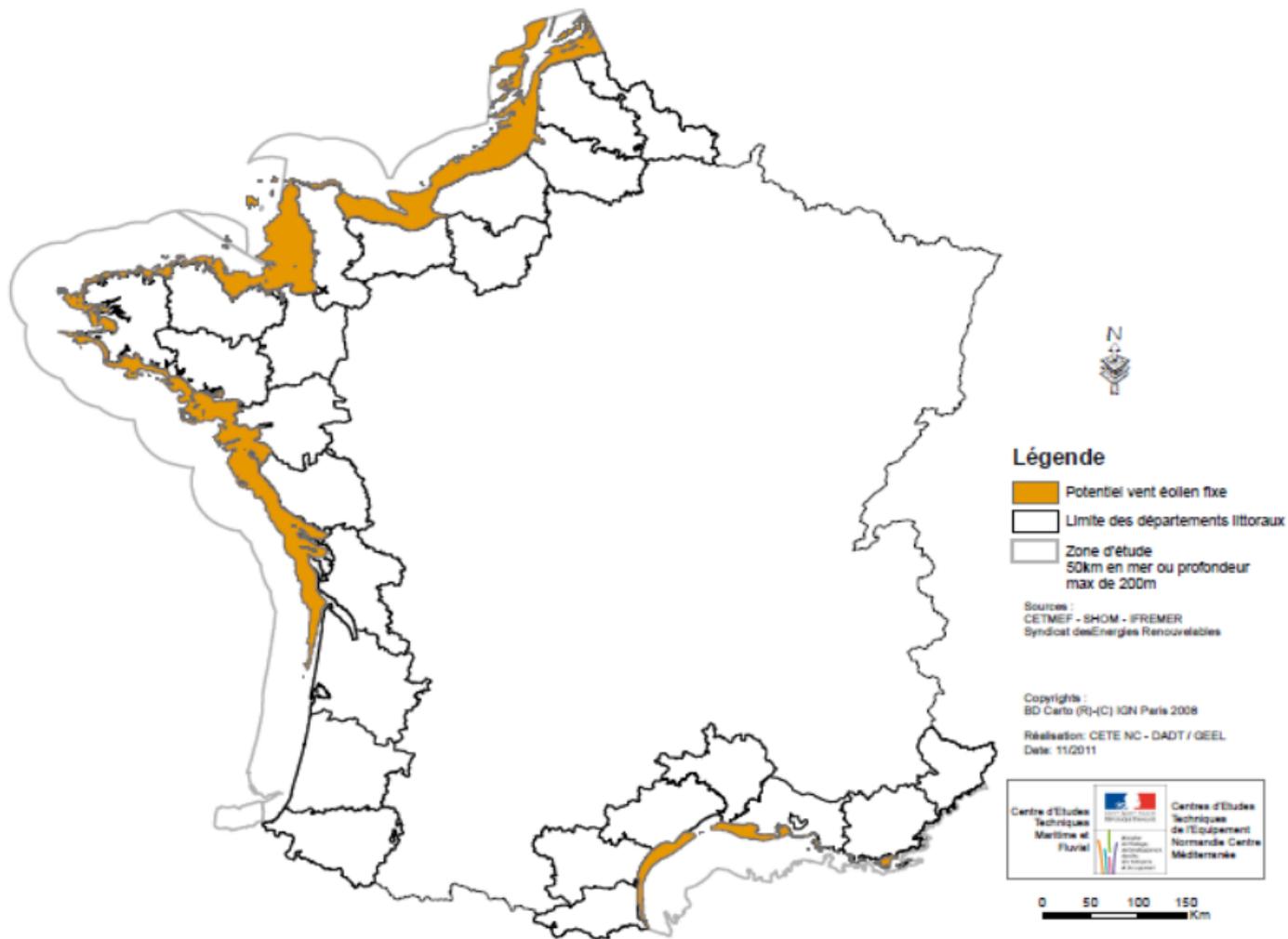
**Critères 2007:**

**$V_{\text{moy}} > 0,63\text{m/s}$**

**10 < h < 60 m**

Nouveaux critères à définir  
avec les industriels

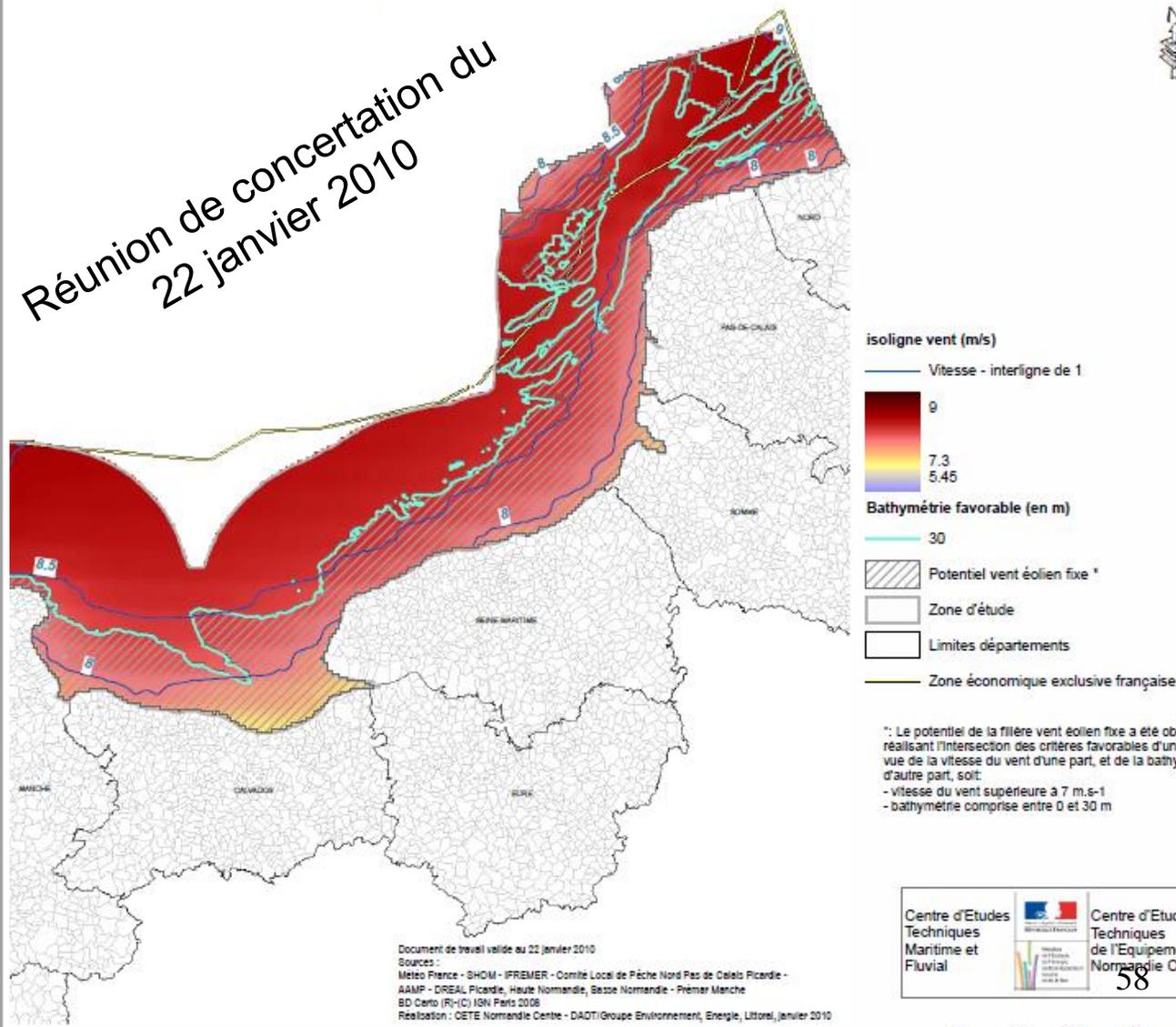
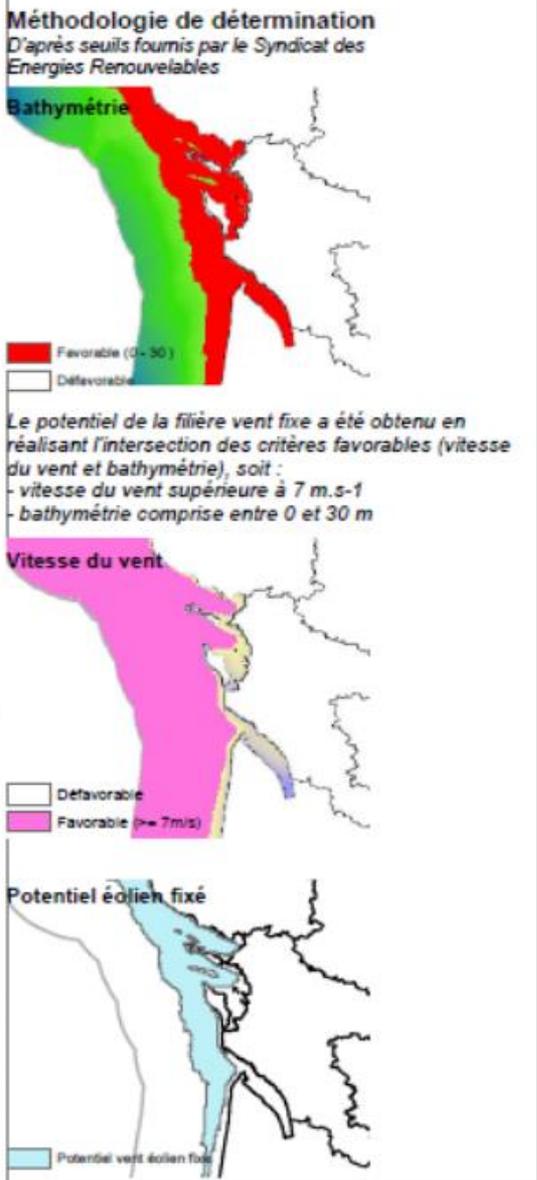
# Gisement technique 2009 pour l'éolien posé



Production électrique en mer d'origine renouvelable sur la façade Manche - Mer du Nord  
Réunion de concertation du 22 janvier 2010

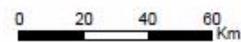
Potentiel technique - Filière vent

Réunion de concertation du  
22 janvier 2010



Centre d'Etudes Maritime et Fluvial

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Normandie Centre



# Organisation

- Réalisée sur 5 régions maritimes (Manche Mer du Nord, Bretagne, Pays de Loire, Aquitaine , Méditerranée)
- Pilotée par les préfets/PREMAR

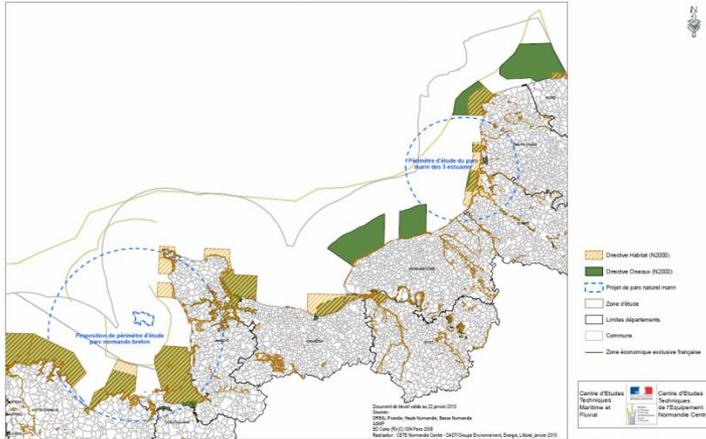
## Un appui technique du Cerema

- Hiver 2009: un soutien technique à la concertation a été demandé par les services régionaux pilotes de la concertation (SGARs - DRAMs – DREALs), dans le cadre du premier exercice de planification EMR de 2009

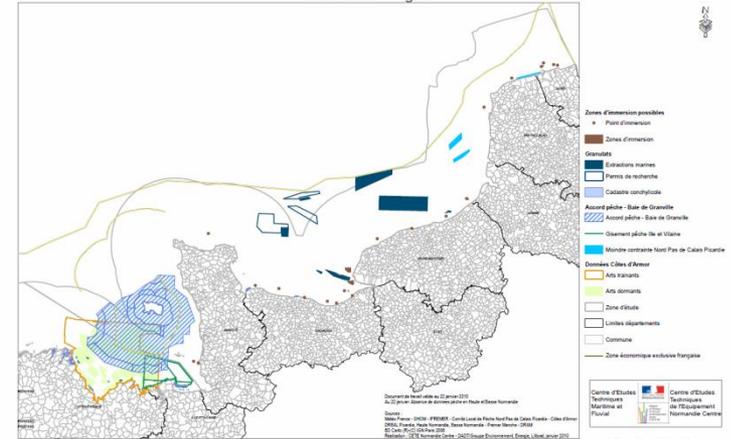
# Porter à connaissance des données

- Réalisation de cartes thématiques et visualisation sur le site Géolittoral

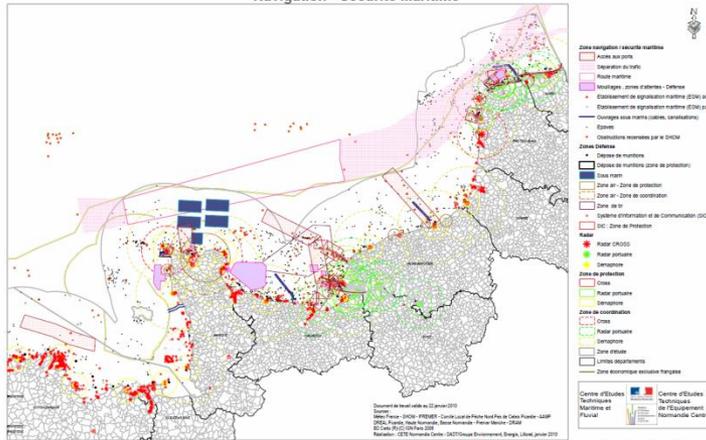
Production électrique en mer d'origine renouvelable sur la façade Manche - Mer du Nord  
Réunion de concertation du 22 janvier 2010  
Environnement



Production électrique en mer d'origine renouvelable sur la façade Manche - Mer du Nord  
Réunion de concertation du 22 janvier 2010  
Activités - Usages



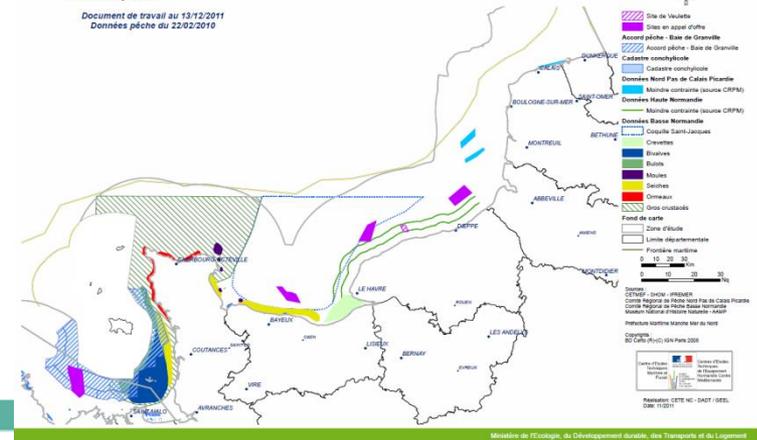
Production électrique en mer d'origine renouvelable sur la façade Manche - Mer du Nord  
Réunion de concertation du 22 janvier 2010  
Navigation - Sécurité Maritime



Production électrique en mer d'origine renouvelable - Façade Manche - Mer du Nord. Seconde concertation (éolien fixe)

### Activité pêche

Document de travail au 13/12/2011  
Données pêche du 23/02/2010



# Grille de sensibilité

.Hiérarchisation par les services de l'Etat des données en fonction de la sensibilité des enjeux.

→ Les zones rouges à forts enjeux désignent les zones marines où l'éolien serait a priori exclu sur la base de critères réglementaires

→ Les zones oranges à enjeux fort sont des zones de tolérance

→ Les zones vertes à enjeux plus faibles sont celles de moindre sensibilité à l'implantation d'éoliennes en mer posé.

Critère de sensibilité	Couleur associée
Critère d'exclusion	Rouge
Critère fort	Orange
Critère modéré	Vert

# Grille de sensibilité

- Classement des données par les services de l'Etat.

1. DONNEES ENVIRONNEMENTALES	
<b>1. Inventaires</b>	
- ZNIEFF 1	
- ZNIEFF 2	
- ZICO	
- ZNIEFF géologique	
- zones humides d'importance nationale	
- zones humides LR et leur fonctionnalité	
<b>2. Parcs nationaux</b>	
- nationaux existants : coeur de parc	
- nationaux existants : aire d'adhésion	
- nationaux existants : aire maritime adjacente	
- projet de parc national : coeur de parc	
- projet de parc national : aire d'adhésion	
- projet de parc national : aire maritime adjacente	
<b>3. Natura 2000 habitats</b>	
- ZSC	
- pSIC	
- SIC	
<b>4. Natura 2000 oiseaux</b>	
<b>6. Parc marin</b>	
- existant	
- projet	
<b>8. Réserve</b>	
- biologiques	
- naturelles	
- biosphère	
- biogéologiques	
- chasse et faune sauvage (ONCFS)	
<b>7. Bancs et herbiers</b>	
- Maeri	
- zonière	
- herbiers de posidonie	
<b>8. Corridors biologiques</b>	
- avifaune	
- mammifères marins	
<b>9. International</b>	
- RAMSAR	
- convention PELAGOS	
<b>10. Autres données</b>	
- aires de protection du biotope	
- récifs artificiels	
- schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)	
- parcs naturels régionaux	
<b>2. DONNEES PAYSAGE et PATRIMOINE</b>	
<b>1. Loi littoral</b>	
- espaces remarquables	
- occupation urbanisation	
<b>2. Conservatoire du littoral</b>	
<b>3. Projet site Unesco (plages du débarquement)</b>	
<b>3. Sites classés</b>	
<b>4. Sites inscrits</b>	
<b>6. Monuments historiques</b>	
<b>3. DEFENSE MARINE</b>	
<b>1. Zones de tir</b>	

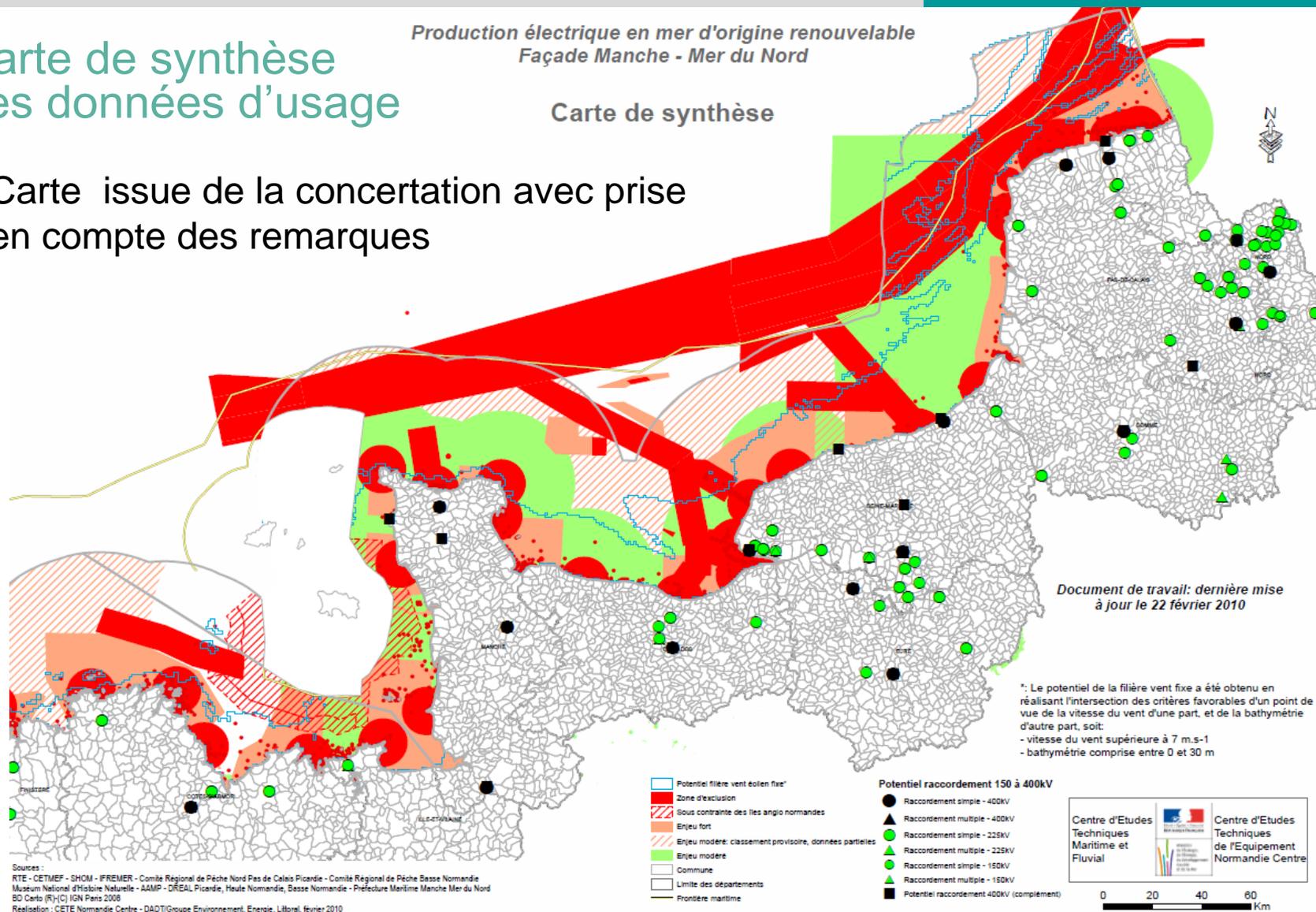
<b>2. Zones de sous marin</b>	
<b>3. Zones de munitions</b>	
<b>4. Zones d'abri - échouage</b>	
<b>6. Zone d'essai</b>	
<b>6. Système information et communication (SIC)</b>	
<b>7. Zone de plageage - zone militaire</b>	
<b>8. Mouillages militaires</b>	
<b>8. Sécurisation des chenaux d'accès aux ports</b>	
<b>4. DEFENSE AERIEN</b>	
<b>2. zone de vols d'essais et activités spécifiques défense</b>	
<b>3. zone interdite (ZIT, ZRT, P)</b>	
<b>4. aérodrome militaire</b>	
<b>6. Zones air</b>	
<b>5. NAVIGATION AERIENNE</b>	
<b>1. plan de dégagement</b>	
<b>2. plan de servitudes aéronautiques</b>	
<b>3. procédures IFR et volume de protection</b>	
<b>4. zones d'écopage</b>	
<b>6. cheminement VFR</b>	
<b>6. NAVIGATION MARITIME</b>	
<b>1. rails de navigation</b>	
<b>2. chenaux accès ports</b>	
<b>4. câbles</b>	
<b>6. épaves</b>	
<b>6. obstructions marines</b>	
<b>7. Trafic maritime (chenaux et zones d'attente)</b>	
<b>8. Trafic maritime (inter-lie et cabotage)</b>	
<b>8. Trafic maritime (grandes routes commerciales)</b>	
<b>10. navigation de plaisance</b>	
<b>10b navigation de plaisance - 0 à 1 MN</b>	
<b>10f navigation de plaisance - 1 à 3 MN</b>	
<b>11. zones de mouillages / d'attente</b>	
<b>7. RADARS</b>	
<b>1. sémaphores</b>	
- zone de protection (voir tableau donnée par milibaires pour la distance)	
- zone de coordination	
- servitudes verticales PT 2 et PT 1	
<b>2. CROSS</b>	
- zone de protection : < 5 km	
- zone de coordination : < 20 km	
<b>3. portualres</b>	

Carte de synthèse  
des données d'usage

Production électrique en mer d'origine renouvelable  
Façade Manche - Mer du Nord

Carte de synthèse

Carte issue de la concertation avec prise  
en compte des remarques

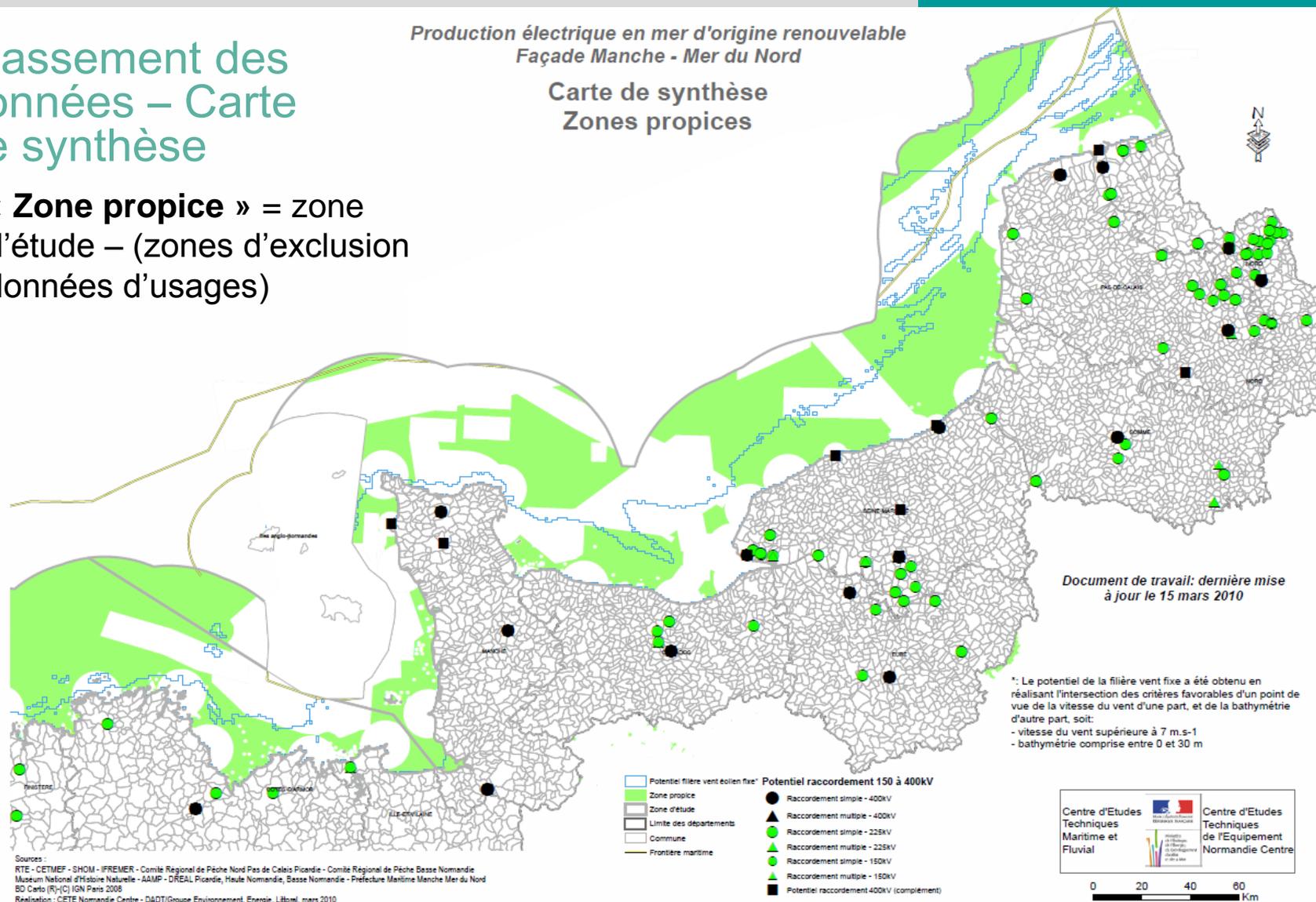


# Classement des données – Carte de synthèse

- « **Zone propice** » = zone d'étude – (zones d'exclusion données d'usages)

Production électrique en mer d'origine renouvelable  
Façade Manche - Mer du Nord

Carte de synthèse  
Zones propices



Sources :  
RTE - CETMEF - SHOM - IFREMER - Comité Régional de Pêche Nord Pas de Calais Picardie - Comité Régional de Pêche Basse Normandie  
Museum National d'Histoire Naturelle - AAMP - DREAL Picardie, Haute Normandie, Basse Normandie - Prefecture Maritime Manche Mer du Nord  
BD Cartho (R)-C) IGN Paris 2008  
Réalisation : CETE Normandie Centre - DADT/Groupe Environnement, Energie, Littoral, mars 2010

# Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de Haute-Normandie

Olivier Becquet, président  
de la commission environnement

# Pourquoi refuser la zone actuelle?

- **Aucune concertation** en amont pour la zone du Tréport
- **Zone de pêche privilégiée** pour les navires de Normandie et NPdC/P
- **Ecosystèmes très riches et productifs** (dunes hydrauliques, etc...)

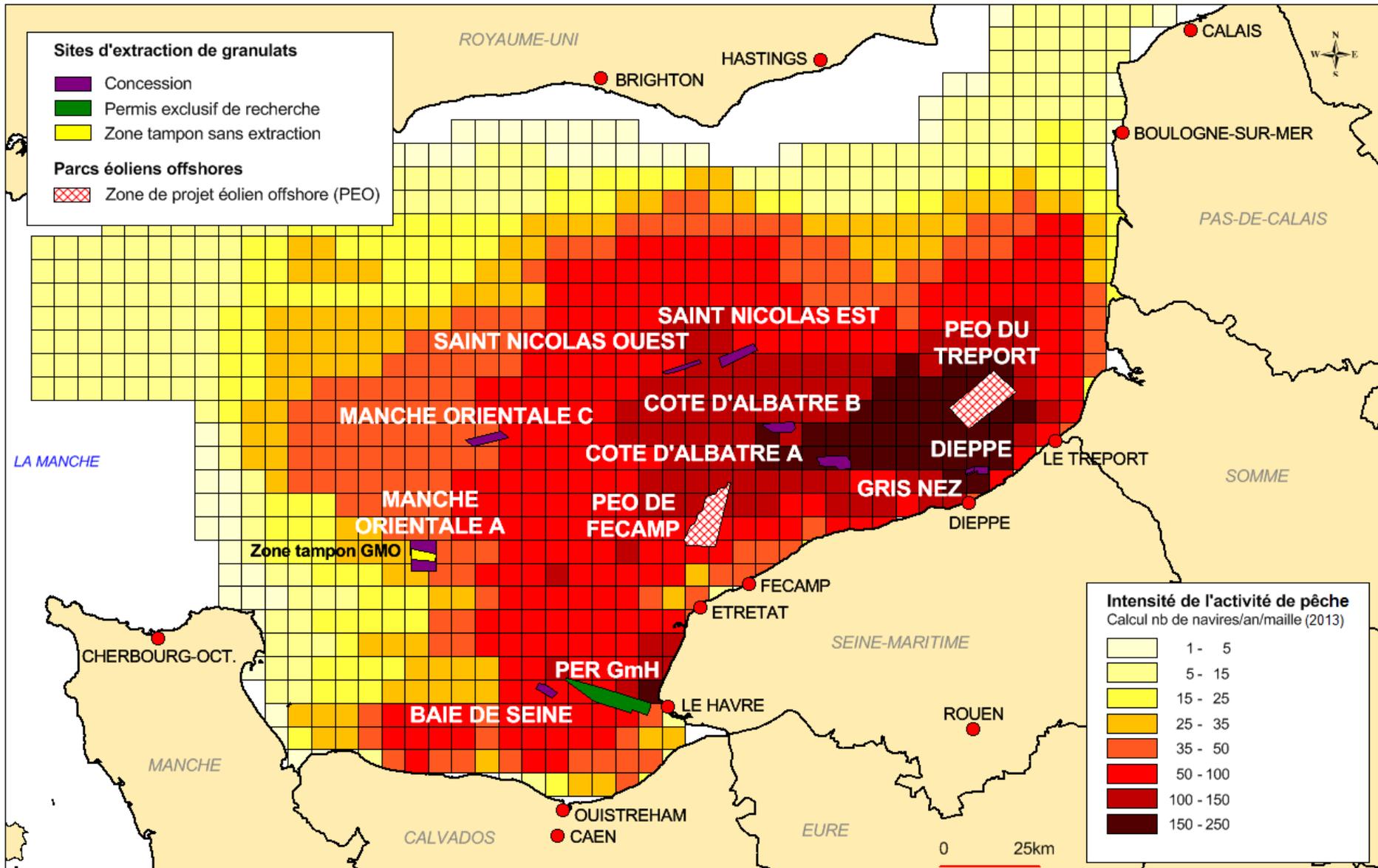


En 2014, 110 navires  
(entreprises de pêche)  
sur zone...

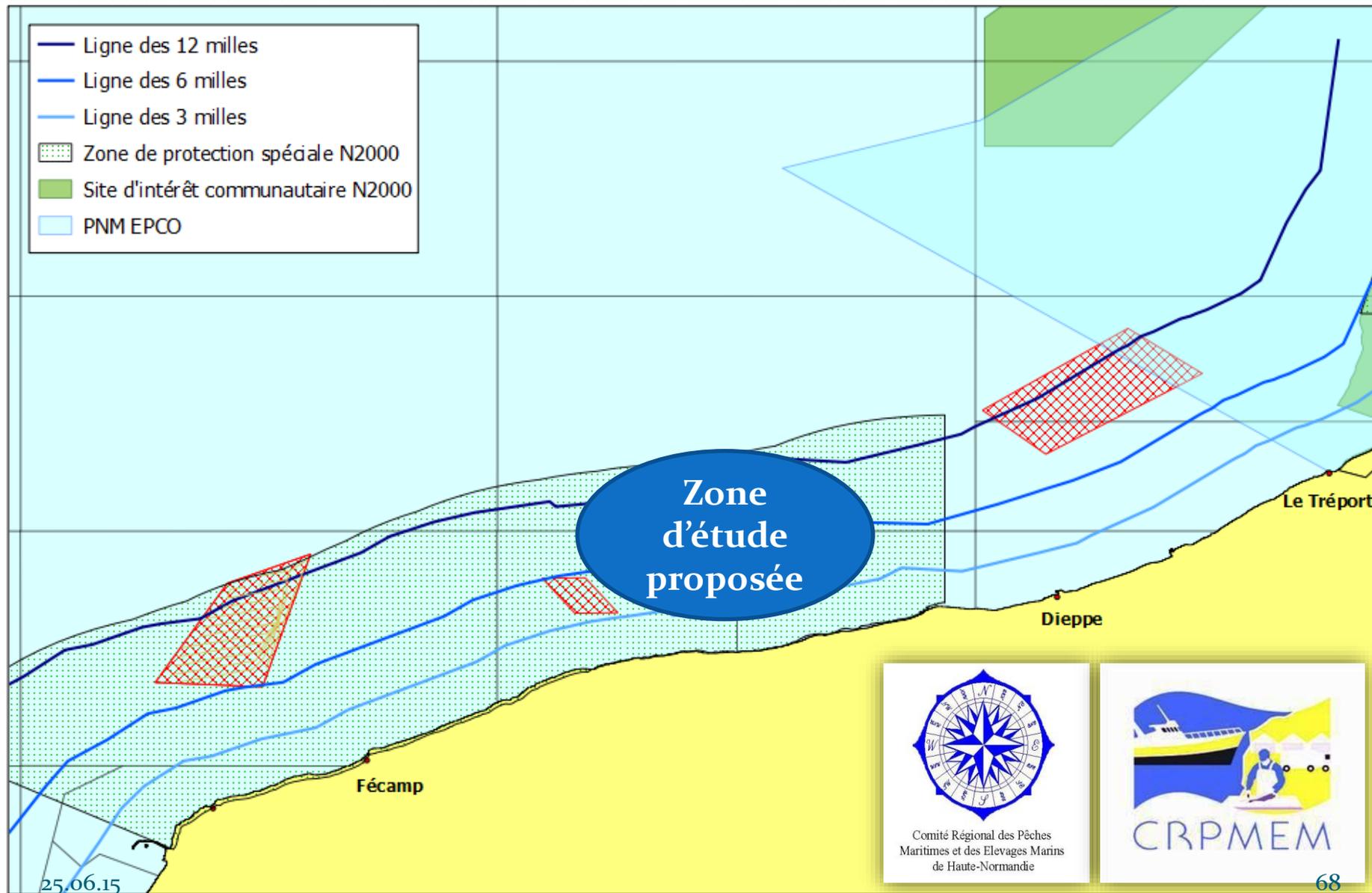


# Activités offshore superposées sur l'activité de pêche des navires de H.-N. en Manche Est

Couplage des activités offshore avec l'intensité de l'activité de pêche renseignée par mailles VALPENA



# Proposition d'une autre zone...

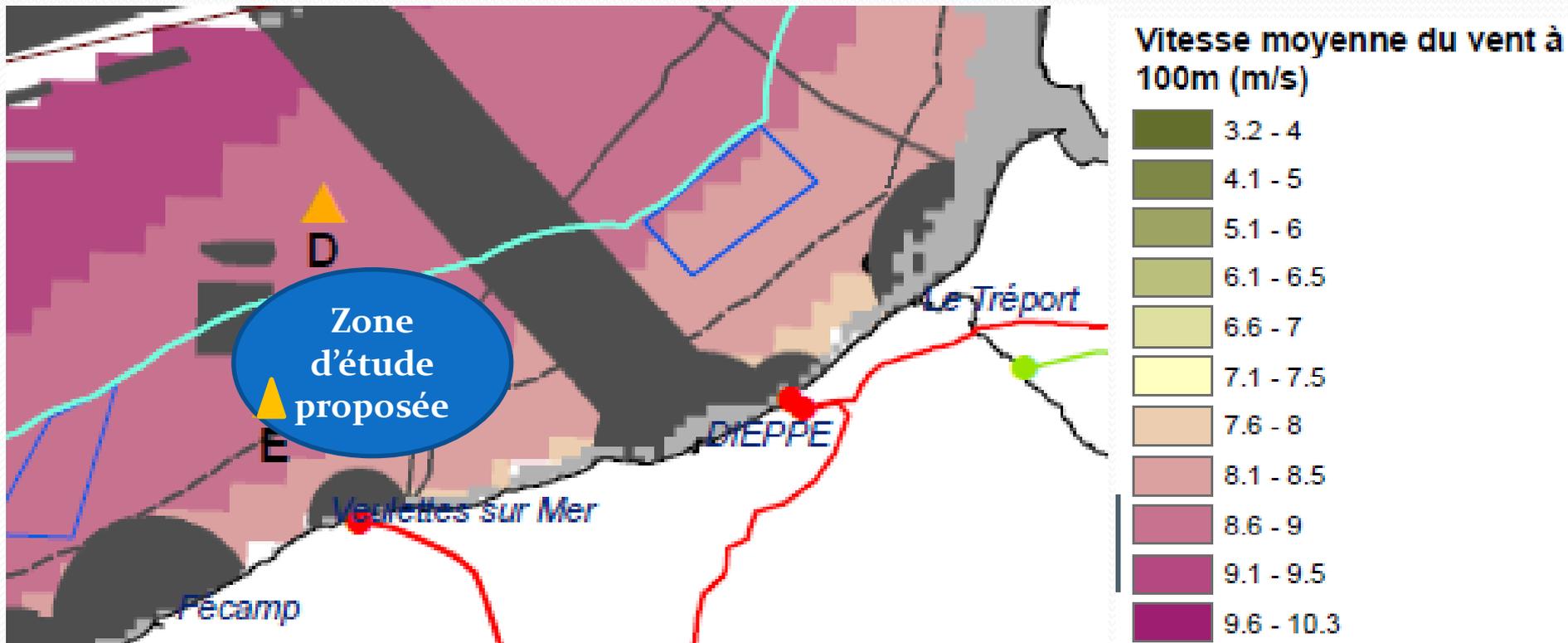


Comité Régional des Pêches  
Maritimes et des Elevages Marins  
de Haute-Normandie



CRPMEM

# Les caractéristiques d'une zone plus propice?



Comité Régional des Pêches  
Maritimes et des Elevages Marins  
de Haute-Normandie



CRPMEM

25.06.15

# Pourquoi proposer une autre zone ?

- Repartir sur des **bases de discussion saines, avec concertation**
- Zone de **moindres impacts pour la pêche professionnelle**
- **Moins d'impacts pour l'environnement et les espèces**



La pêche, actrice dans la transition énergétique



Comité Régional des Pêches  
Maritimes et des Elevages Marins  
de Haute-Normandie



CRPMEM

# Eoliennes en mer Dieppe – Le Tréport

Christophe Leblanc, responsable du développement  
local

## La réalisation d'une étude d'impact est une étape clé du projet

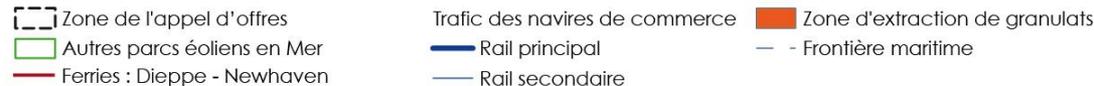
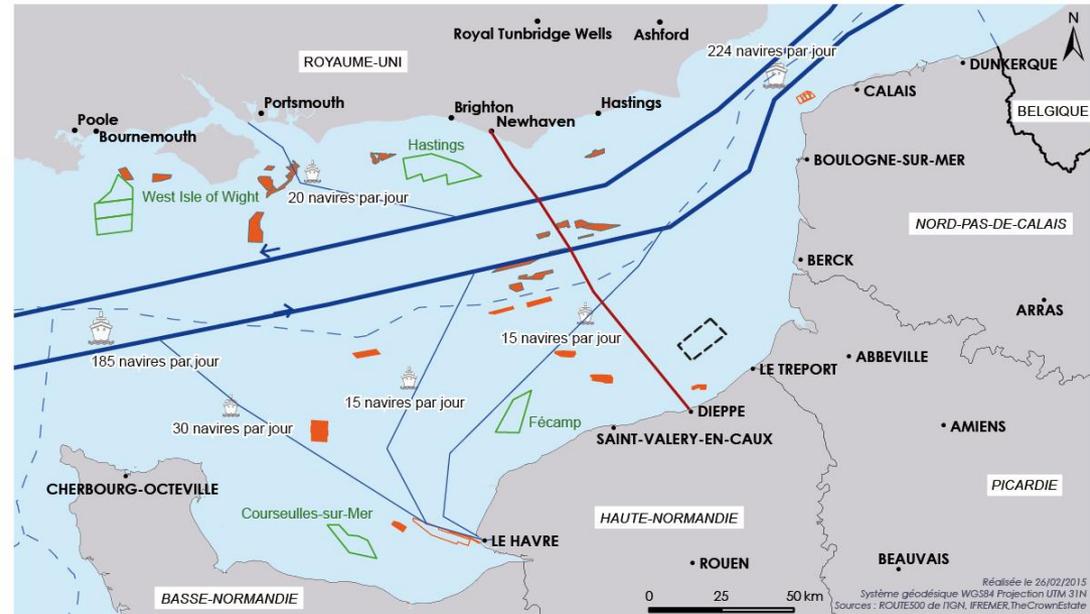
- Cette étude, définie par le code de l'environnement, comprend notamment un état initial environnemental réalisé sur la base de protocoles scientifiques déclinés au cas par cas.
- Le maître d'ouvrage a pris soin de faire valider ces protocoles par les parties prenantes (CRPMEM, associations environnementales, services de l'état...) avant de les mettre en oeuvre.
- Une analyse approfondie est ensuite menée pour évaluer les enjeux afin d'Eviter, Réduire ou Compenser les impacts (doctrine ERC), et en assurer le suivi
- L'établissement des mesures de compensation ne peut être fait qu'au regard de l'état Initial

En Chantier	Effet	Impacts	Mesure	Eléments issus des études passées
Battage de pieux	Augmentation des pressions acoustiques sous-marine	Sur les mammifères marins	éloignement préalable (répulsif, observations et battage progressif)	Eloignement de la zone observé sur les parcs étrangers. Retour à la normal quelques temps plus tard.
Mise en place des fondations	Dégradation des habitats des fonds marins	Sur les espèces et habitats benthiques	choix de la turbine 8MW (moins d'emprise au sol) + éviter les ridens de Dieppe	
Opération de chantier	Augmentation de la turbidité	Sur les espèces benthiques, poissons et mammifères marins	choix de la turbine 8MW (moins de machine et durée des travaux réduite)	les panaches turbides seront limités aux zones de travaux et limités dans le temps.
En Exploitation	Effet	Impact	Mesure	Eléments issus des études passées
Fonctionnement des éoliennes	Risques de collision/détournement des trajectoires	Sur les oiseaux	choix de la turbine 8MW (éloignement des machines dans le sens des couloirs de migration)	Les oiseaux ont tendance à contourner les parcs éoliens.
Présence des éoliennes	Modifications hydrodynamique et hydro sédimentaires locales	À priori aucun impact sur le trait de côte ; effets localisés au niveau du parc	choix de la turbine 8MW (moins d'emprise au sol)	impact sur l'hydrodynamique et l'hydrosédimentaire est localisé au niveau des fondations
	Fixation d'espèces sur les fondations	Effet récif –positif et/ou négatif	A déterminer selon les études	Enjeu identifié et suivi à réaliser

# Les activités maritimes autour du projet

## Un impact limité sur les activités de la mer :

- Un trafic maritime commercial éloigné des voies de navigation commerciale (à 27 km du rail et à 8 km de la liaison de ferry de Dieppe) avec un risque limité à confirmer : les navires s'arrêtent et mouillent avant la zone du projet (retour Atelier du 12 juin 2015)
- Les activités de travaux maritimes éloignées de la zone du projet
- La navigation de plaisance et autres activités nautiques : zone au delà des 6 milles nautiques (où se trouve l'essentiel de la navigation de plaisance et des sports nautiques)

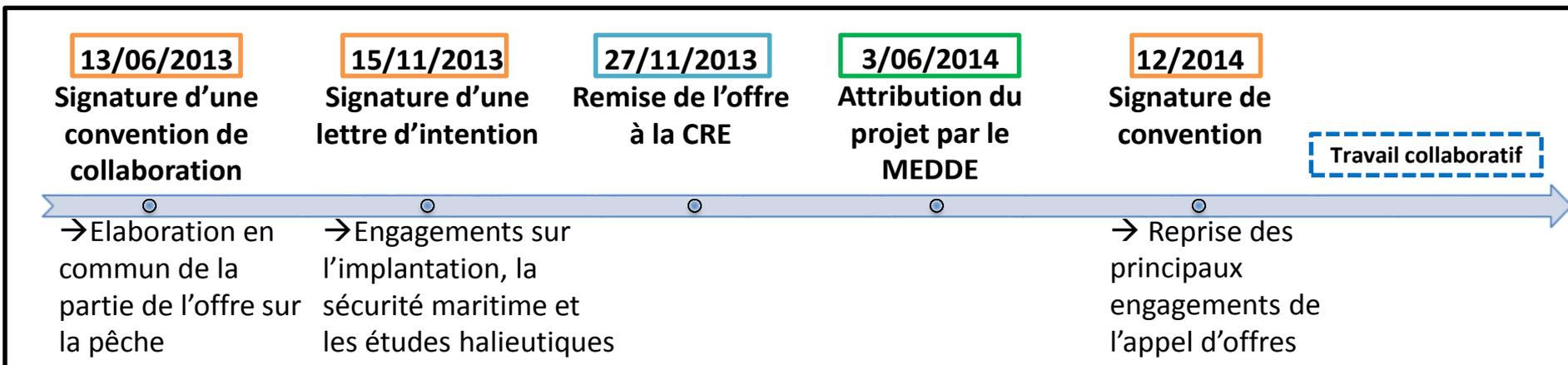


Les dispositions liées à la navigabilité au sein et aux alentours de la zone sera définie, à l'issue d'une Grande Commission Nautique, par la Préfecture Maritime

→ Propositions à travailler avec les parties prenantes

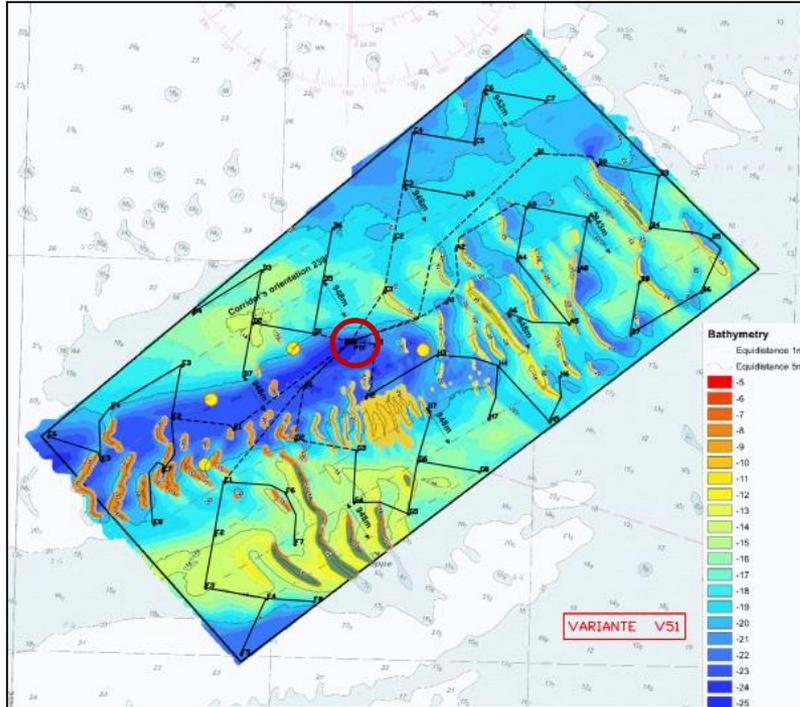
# Un travail en profondeur avec les acteurs de la pêche professionnelle

- Signature d'accords avec le CRPMEM dans un but de mieux comprendre les contraintes réciproques



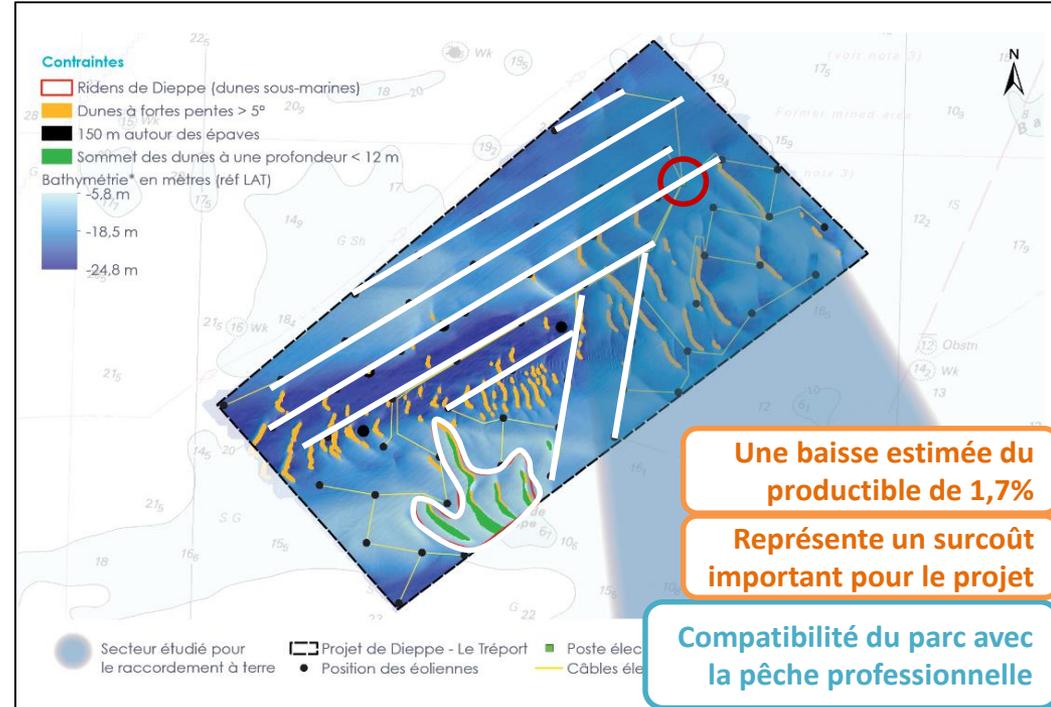
- Travail collaboratif depuis juin 2014 (jusqu'au débat public)
  - Février 2015 : validation des protocoles d'études pour déterminer l'état initial halieutique
  - Discussions sur la localisation d'appareils de mesures : bouée métocéanique, courantomètre, Lidar flottant, mât de mesure en mer
- Travail collaboratif auprès des services de la Préfecture Maritime afin de réunir toutes les conditions pour favoriser l'autorisation de pêcher au sein du parc éolien, tout en maintenant la sécurité maritime

# Un schéma d'implantation et de câblage compatible avec les activités de pêche



## Proposition initiale: la plus économique

- ▶ Schéma de câblage « en araignée »
- ▶ Pas de couloirs de pêche
- ▶ Poste de livraison en mer au centre de la zone
- ▶ Une ligne de câble proche de la zone de ridens
- ▶ 97 km de câble



Une baisse estimée du productible de 1,7%

Représente un surcoût important pour le projet

Compatibilité du parc avec la pêche professionnelle

## Proposition actuelle: concertée avec la pêche

- ▶ Couloirs de pêche d'environ 950 m de large
- ▶ Alignement des éoliennes dans le sens des courants
- ▶ Enfouissement des câbles sous-marins (~1,5 m de profondeur)
- ▶ Poste de livraison en mer excentré
- ▶ L'exclusion totale des ridens de Dieppe
- ▶ 117 km de câble

# Pêche professionnelle et éolien en mer : Les prochaines étapes du projet

- **Objectif** : travailler ensemble pour convaincre la Préfecture Maritime d'autoriser les activités de pêche professionnelle dans la zone du parc
  - ▶ Continuer le travail de co-construction entamé jusqu'à aujourd'hui: réflexions autour de la conception du parc et de la localisation des appareils de mesure
  - ▶ Réaliser un état initial de la ressource halieutique sur la zone, définir l'impact du projet sur les aspects socio-économiques du métier et définir les mesures d'accompagnement adéquates
  - ▶ Contribuer au développement de la pêche durable et responsable en collaborant sur des projets innovants
  
- **Les prochaines étapes du projet**
  - ▶ La reprise des Instances de Suivi et de Concertation préfectorales (Groupes de Travail sur la sécurité maritime, l'impact socio-économique et la ressource halieutique)
  - ▶ Des conclusions publiques des Grandes Commissions Nautiques qui restent positives sur les pratiques de la mer au sein du parc (exemples des projets de Courseulles-sur-Mer, Fécamp et de Saint Nazaire qui ont obtenu des autorisations de la navigation avec restriction)
  
- **D'autre part: un retour d'expérience positif du SER sur l'éolien en mer (ressource halieutique et usages)**
  - ▶ Une absence d'impacts significatifs sur la ressource halieutique: effet récif + retour des espèces après la phase de construction
  - ▶ Retours d'expérience européens positifs sur la cohabitation avec la pêche professionnelle

Une nécessité de **préparer ensemble la Grande Commission Nautique** du parc de Dieppe – Le Tréport, pour réunir toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'autorisation de pêcher au sein du parc

| L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir  
Echanges avec la salle

| L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?

## **Echanges avec la salle**

| Le débat se poursuit : quel projet de territoire ? quel impact sur son identité et le paysage ?  
Echanges avec la salle

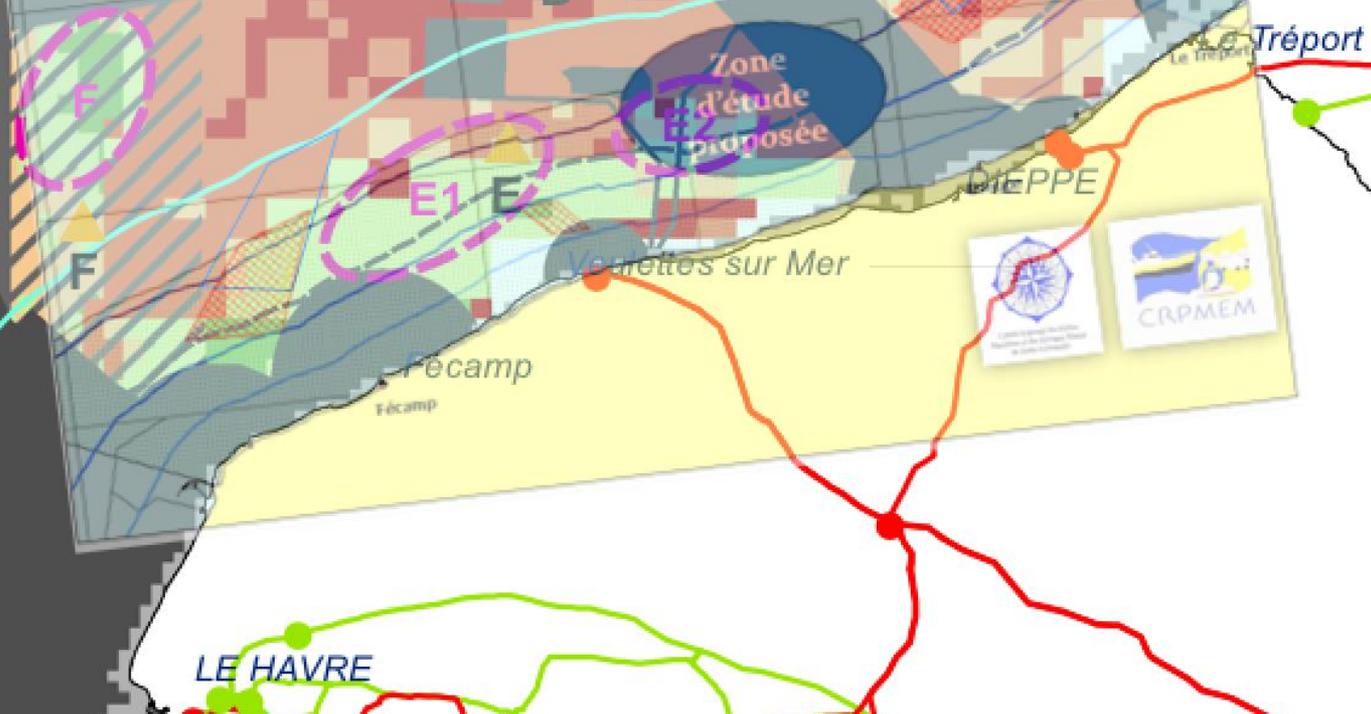
# Diapositive présentée par Sylvie Barbier, Ecologie pour le Havre dans le cadre de sa prise de parole

# Proposition d'une nouvelle zone

- Ligne des 12 milles
- Ligne des 6 milles
- Ligne des 3 milles
- Zone de protection spéciale N2000
- Site d'intérêt communautaire N2000
- PNM EPCD

25.06.15

Zone d'étude proposée



| L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir

Echanges avec la salle

| L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?

Echanges avec la salle

| **Le débat se poursuit : quel projet de territoire ?  
quel impact sur son identité et le paysage ?**

Echanges avec la salle

# Commission particulière du débat public

François Thomas

# Pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ?

| Un atelier thématique est consacré à cette question le 7 juillet au Tréport

Salle Reggiani, 17h-21h, sur inscription

| Un bilan difficile à établir entre :

- Les perspectives d'emplois locaux pour la maintenance du parc (125 emplois directs) et les PME qui pourraient bénéficier de l'émergence de la filière industrielle
- Les emplois affectés dans le secteur de la pêche, et du tourisme

# Pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ?

## I Des disparités fortes :

- Entre les niveaux départements et régionaux (Haute-Normandie et Picardie), appelant de leurs vœux ce projet et la filière industrielle
- La ville de Dieppe, soucieuse de préserver ses activités de pêche tout en stimulant son activité portuaire et industrielle
- Le Tréport, Mers-les-Bains et plus généralement la communauté de communes de Bresle Maritime, craignent des retombées quasi nulles au niveau de la maintenance et de l'industrie alors que les filières pêche et tourisme seraient affectées

# Pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ?

- | Une fiscalité spécifique qui pose question : environ 7 millions d'euros par an :
  - Affectés pour moitié aux communes du littorales à moins de 12 miles du parc : vue comme une reconnaissance d'un préjudice par certains, comme une opération de séduction voire de « corruption » pour d'autres
  - Un montant qui ne paraît pas équitable aux pêcheurs au regard du préjudice pour leur profession, qui ne dispose que de 35% du montant, via leur comité national
  - Les 15% restants doivent être affectés au « financement de projets concourant au développement durable des autres activités maritimes », selon des modalités qui restent à définir
- | Des mesures d'accompagnement et de compensations à préciser, de la part du porteur de projet et des collectivités

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

- | Un atelier thématique est consacré à cette question le 23 juillet à Ault  
Salle du Casino, 17h-21h, sur inscription
- | Une exposition itinérante réalisée pour le débat
  - Munis d'un casque, découvrez la série de photographies d'Aurélie Sement tout en étant à l'écoute des réactions des habitants et touristes. Une œuvre pour se forger une opinion et débattre !
  - Du 30 juin au 11 juillet à Belleville-sur-Mer
  - De mi-juillet à fin juillet : à déterminer (Mers-les-Bains ?)
- | Des photomontages réalisés par le porteur du projet
  - Des panneaux semi-circulaires (dans la salle, dans notre local, à l'atelier)
  - Un outil de visualisation sur internet (site de Géophom)
  - Des images en haute résolution sur le site du débat

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

## I Une dégradation visuelle crainte par de nombreux participants (internet, débat mobile)

- Un effet « désastreux » sur un des « derniers espaces de liberté du regard »
- Tant de jour que de nuit (balisage lumineux)
- Souvent liée à une perception négative de l'éolien terrestre dont l'implantation serait « anarchique »
- Susceptible d'affecter significativement l'attrait touristique du territoire
- Qui justifierait un éloignement du parc

## I Un impact qui serait selon certains minimisé par le porteur du projet

# Quel impact sur le paysage et l'identité du territoire ?

## I D'autres participants relativisent cet impact :

- La visibilité serait limitée au regard de la taille des éoliennes, de l'éloignement du parc et serait fonction des conditions météorologiques
- La beauté ou la laideur des éoliennes est subjective ; elles doivent être comparées à d'autres installations électriques (cheminées, barrages, pylônes, centrales ayant nécessité la « destruction de falaises »...)
- Il n'est pas suffisant pour refuser ce projet au regard des enjeux de la transition énergétique

# Les débats mobiles continuent

## | Les prochaines dates :

- 27/06 : Solitaire du Figaro à Dieppe
- 04/07: rencontre avec la CFDT à Saint-Germain-d'Etapes
- 09/07 : passage du Tour de France à Dieppe
- 11/07 : esplanade de Mers-les-Bains
- 22/07 : marché de Criel-sur-Mer
- 23/07 : plage de Saint-Martin-en-Campagne
- ...

## Le site internet actif jusqu'à la clôture du débat

| Le site internet accueille vos avis et questions jusqu'au 31 juillet

<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>

Facebook : [eolienmer-pdlt.debatpublic](https://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic)

Twitter : [@eolienpdlt\\_dp](https://twitter.com/eolienpdlt_dp)

| Réunion de clôture du débat : 28/07, Mers-les-Bains  
19h-22h, diffusée en direct sur internet

- | L'éolien en mer : une équation économique controversée, une filière dont les conditions de succès restent à réunir  
Echanges avec la salle
- | L'insertion du projet dans le milieu marin : quels impacts sur l'environnement et sur la pêche professionnelle ?  
Echanges avec la salle
- | Le débat se poursuit : quel projet de territoire ? quel impact sur son identité et le paysage ?

## **Echanges avec la salle**

- | Questions diverses

## Les prochains rendez-vous

7 juillet : atelier thématique « pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ? » (Le Tréport)

8 juillet : auditions publiques (Criel-sur-Mer)

Commission Particulière du débat public

Projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport

21 avenue des canadiens, 76420 Le Tréport

Tel. 02 77 23 44 33 - [eolienmer-pdlt@debatpublic.fr](mailto:eolienmer-pdlt@debatpublic.fr)

<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>

<http://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic>

[https://twitter.com/eolienpdlt\\_dp](https://twitter.com/eolienpdlt_dp)



Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.